
étude **Alptis**

Une étude de l'Observatoire Alptis de la protection sociale

SENIORS : LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS ?

OCTOBRE 2013



Associations d'assurés

www.observatoire-alptis.org

SENIORS : LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS ?

UNE ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE
ALPTIS DE LA PROTECTION SOCIALE

Qui sont les seniors ?

Ce n'est pas par rapport à l'état-civil qu'on peut définir les seniors, mais plutôt à travers le regard que la société porte sur eux.

L'âge est avant tout un construit social : ainsi, dans le monde de l'entreprise, la notion de senior est en général associée à des personnes plutôt sur le déclin et qui, de ce fait, ne se trouvent guère en capacité de participer aux projets ou à la dynamique de développement de leur employeur.

Or, les seniors entrepreneurs nous montrent qu'il n'en est rien. A travers leur exemple, on doit se rendre à l'évidence : les seniors sont des acteurs sociaux majeurs, forts d'une expérience, d'un tissu relationnel, ainsi que d'une véritable envie d'agir et d'innover.

Serge Guérin

Avant-propos

Pourquoi s'intéresser au thème de l'entrepreneuriat chez les seniors ?

Depuis sa création en 1996, l'Observatoire Alptis de la protection sociale s'est donné pour objectif de déceler, suivre et analyser les tendances des acteurs économiques français, travailleurs indépendants et entrepreneurs. C'est dans cette perspective que nous publions aujourd'hui, après des travaux sur « le nouveau visage de l'agriculteur », « la mise en œuvre de l'EIRL » ou « la précarité des TNS », une étude sur les seniors entrepreneurs.

Les seniors sont-ils tentés par l'entrepreneuriat ? Réussissent-ils ? Pourquoi ? Mais surtout, doit-on voir dans cette tendance un mouvement de fond aux effets significatifs pour l'organisation des territoires ? Deux chercheurs, Stéphane Rapelli, économiste, et Serge Guérin, sociologue, se sont penchés pour le compte de l'Observatoire sur ces questions et nous invitent à changer de regard.

40 % de la population en 2030

Avec ce sujet, l'Observatoire Alptis pointe les évolutions profondes de notre société. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans notre pays, les « quinquagénaires et plus » sont aujourd'hui au nombre de 22 millions. En 2030, ces seniors seront près de 30 millions, soit environ 40 % de la population française. S'intéresser à celles et à ceux qui deviennent entrepreneurs à l'âge où d'autres préparent leur retraite, c'est aussi réfléchir à des questions essentielles : la place que nous accordons à nos aînés, le rôle du travail, l'évolution de notre système de retraites...

Nous espérons contribuer avec cette étude, comme avec l'ensemble de nos travaux, à la diffusion d'une information de qualité conforme à nos valeurs fondatrices : l'expertise et l'humanisme.

Bonne lecture,

Georges Coudert,

Président de l'Observatoire Alptis
de la protection sociale

Cette étude comprend :

- Un travail de recherche et d'analyse de l'économiste Stéphane Rapelli (chapitres I, II et III),
- Un décryptage et des socio-types réalisés par le sociologue Serge Guérin (chapitre IV),
- Trois annexes,
- Une bibliographie

Sommaire

- 8** **Introduction**
- 10** **I Les seniors, la face cachée de l'entrepreneuriat**
 - I.1 La place des seniors dans l'entrepreneuriat en France
 - I.2 Auto-entrepreneuriat : quel effet sur l'entrepreneuriat des seniors ?
 - I.3 Seniors auto-entrepreneurs/entrepreneurs, points communs et divergences
- 15** **II Qui sont les seniors entrepreneurs ?**
 - II.1 L'entrepreneuriat par défaut
 - II.2 L'entrepreneuriat comme opportunité
 - II.3 Les seniors entrepreneurs face à leurs benjamins
- 20** **III Qui sont les seniors auto-entrepreneurs ?**
 - III.1 Ce que l'on sait des seniors auto-entrepreneurs
 - III.2 Entreprendre pour vivre mieux
- 24** **IV Des seniors « dans le coup », une analyse du sociologue Serge Guérin**
 - IV.1 « Entreprendre est un puissant antidote au vieillissement »
 - IV.2 Passionnés, fonceurs, prévoyants... Portraits de seniors entrepreneurs
- 29** **Conclusion**
- 31** **Biographies**
- 33** **Annexes**
 - Annexe 1 – Glossaire
 - Annexe 2 – Le marché de l'emploi des seniors
 - Annexe 3 – L'évolution de l'entrepreneuriat en France
- 41** **Bibliographie**

Introduction

L'entrepreneuriat des seniors (NB : les personnes de plus de 50 ans) est un domaine mal connu. Le phénomène mérite pourtant une attention particulière dans un contexte de crise économique, de paupérisation croissante de certaines catégories de la population, dont les plus âgées, et de remise en question du statut d'auto-entrepreneur.

L'Observatoire Alptis de la protection sociale a souhaité, avec le travail de l'économiste Stéphane Rapelli, se pencher sur ces seniors pour mieux comprendre leurs motivations et leur quotidien. L'occasion également de casser quelques idées reçues.

Quelle a été la surprise de cette étude ?

Stéphane Rapelli : On s'attend généralement à ce que les seniors entrepreneurs vivent une situation de détresse sociale. Qu'ils soient majoritairement des personnes licenciées à partir de 50 ans, qui ne retrouvent pas d'emploi et qui n'ont pas d'autre solution que de lancer une petite activité sans avoir à mobiliser de fonds importants.

En fait ce n'est pas le cas. Si cela concerne une partie des seniors auto-entrepreneurs, ce n'est pas la majorité. Souvent, l'auto-entrepreneuriat des seniors répond plutôt à une volonté de « trouver une occupation » qui va plus loin, par exemple, que d'adhérer à une association pour participer à des activités. Il y a chez eux une vraie volonté d'être acteurs de leur vie et de la société.

Les auto-entrepreneurs sont-ils une espèce particulière ?

S.R. : Les objectifs des seniors entrepreneurs et des auto-entrepreneurs ne sont pas les mêmes. La volonté d'indépendance est un moteur fort de l'entrepreneuriat avec l'exemple typique de l'ancien salarié qui a pu identifier un marché en travaillant pour une entreprise et qui se dit qu'il peut se lancer à son compte, avec plus de liberté et des revenus pouvant être plus conséquents. Avantage supplémentaire : il dispose souvent d'une assise matérielle plus confortable liée à son statut de senior. L'auto-entrepreneuriat est plus une réponse à l'envie de s'occuper et de garder un pied dans la vie active, qu'une stratégie de développement « économique ». D'autant plus quand on sait que le statut est conditionné au fait de ne pas dépasser 34 600 euros de chiffre d'affaires annuel (pour une activité de services). Dans ce cas, on n'est pas vraiment dans l'esprit d'entreprise qui anime les entrepreneurs « classiques ».

Les deux statuts ont en revanche comme point commun de concerner assez peu les femmes, pourquoi ?

S.R. : Les femmes se lancent de plus en plus dans l'aventure de l'entreprise, au moment où les enfants quittent la maison notamment. Aujourd'hui, cela n'est plus mal vu, c'est d'abord une question de génération.

Elles restent pourtant pénalisées à plusieurs niveaux, principalement ceux des études et de l'expérience professionnelle qu'elles ont souvent sacrifiées à la gestion des charges familiales. Il est plus difficile de se lancer dans l'entrepreneuriat quand on a été mère au foyer ou salariée à temps partiel que quand on a été cadre pendant plusieurs années. Elles ne peuvent pas vraiment monnayer leur expérience. Mais cela sera différent pour les prochaines générations de femmes entrepreneuses.

Comment expliquer l'augmentation de la part des seniors dans l'entrepreneuriat ?

S.R. : Cela correspond à un phénomène psycho-social apparu il y a une dizaine d'années et étroitement lié à l'allongement de l'espérance de vie. Mais aussi au fait d'être en meilleure santé plus longtemps. On part généralement à la retraite en forme.

Or, dans ces conditions, se retrouver du jour au lendemain hors de la vie active et des réseaux relationnels est pour certains très difficile à vivre. Ils se sentent inutiles, perdent leurs repères, n'ont pas envie de devenir une charge. Cela peut être un vrai traumatisme. Sans compter les anciens chefs d'entreprise qui n'arrivent pas à décrocher et qui, d'une manière ou d'une autre, ont envie de rester en contact avec cette entreprise, et finissent par créer une société qui sera par exemple un prestataire de leur entreprise d'origine. Faire le choix de l'entrepreneuriat leur permet de sentir qu'ils servent encore à quelque chose, de conserver un statut, un réseau, une place.

Quel est l'impact du chômage dans la création d'entreprise ?

S.R. : L'impact du chômage sur la création d'entreprise est réel, puisque selon l'étude, 51 % des créateurs de plus de 50 ans étaient privés d'emploi ou inactifs, mais il ne suffit pas, à lui seul, à expliquer l'entrepreneuriat. De multiples autres facteurs entrent en ligne de compte comme la vie sociale, la carrière, les revenus souhaités. La part des chômeurs est plus importante dans l'entrepreneuriat classique que pour les auto-entrepreneurs. Mais au moment des études réalisées, le statut était très récent et on manque de données à ce niveau.

D'autre part, aujourd'hui, le statut d'auto-entrepreneur est soumis à discussion, et les aides à la création vont donc se diriger davantage vers l'entrepreneuriat classique. Or, celui-ci nécessite un investissement très important, une mobilisation de tous les instants et un esprit batailleur que la seule volonté de sortir d'une situation de chômage ne suffit pas forcément à déclencher. ○

I

Les seniors, la face cachée de l'entrepreneuriat

I.1 La place des seniors dans l'entrepreneuriat en France

Plus un senior actif avance en âge, plus il se tourne vers l'entrepreneuriat. Selon les données de l'Insee (2012b), les travailleurs âgés de 50 ans et plus représentent 27,9 % de la population active, 39,5 % des entrepreneurs et 26,3 % des salariés.

Si les entrepreneurs représentent seulement 11,1 % des actifs occupés, ils regroupent 15,7 % des travailleurs âgés de 50 ans et plus. Cette surreprésentation se renforce avec l'âge : 26,8 % des indépendants et des employeurs sont des travailleurs ayant atteint ou dépassé la soixantaine (Figure 1).

Figure 1 : Part des entrepreneurs parmi les actifs occupés de 50 ans et plus (%)

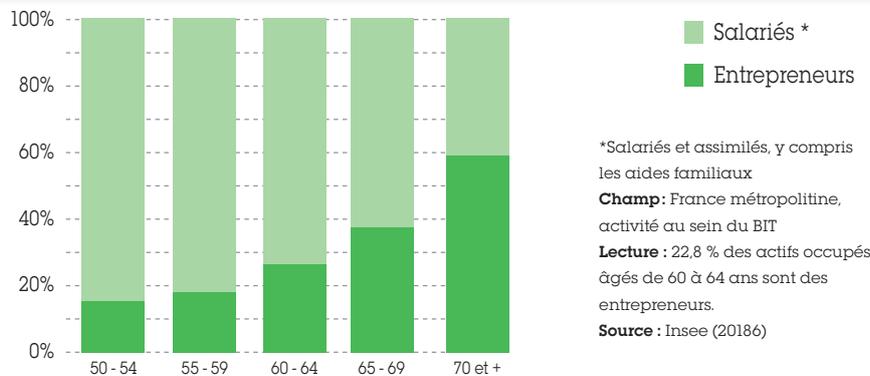
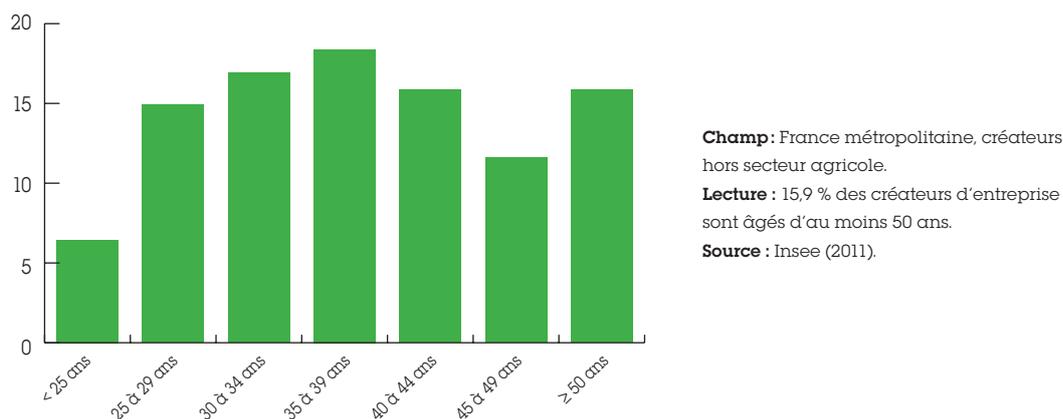


Figure 2 : Répartition des créateurs d'entreprise par classes d'âge (%)



Selon l'Insee, près de 16 % des créateurs ont au moins 50 ans (Figure 2). Dans un contexte où les travailleurs atteignant les classes d'âge élevé sont de plus en plus éloignés du marché de l'emploi, ces statistiques peuvent surprendre. Cette proportion est d'autant plus remarquable que la répartition des créateurs tend à se concentrer autour de la classe des 35 - 39 ans.

Le constat pourrait s'expliquer par le glissement progressif des entrepreneurs âgés de 42 à 49 ans en 2003 dans la catégorie des seniors. Mais dans ce cas, comment expliquer le creux pour la classe des 55 - 59 ans (voir Tableau 1) ? Il faut certainement prendre en compte l'effet des retraites pour carrières longues qui, à partir de 2003, ont impacté directement les générations nées avant 1960. Selon le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (2013), de 2006 à 2011, ce dispositif a généré 105 000 liquidations de droits dans la population des exploitants agricoles, des artisans et des commerçants. Un tel volume n'est pas neutre sur des effectifs de classes d'âge quinquennales comptant environ 400 000 individus.

Tableau 1 : Contribution des classes d'âge à la croissance des effectifs entrepreneuriaux (points)

	2003-2008	2008-2011	2003-2011
≤ 39 ans	1,95	1,47	3,48
40-44 ans	1,02	1,33	2,41
45-49 ans	-0,17	2,35	2,28
50-54 ans	-0,81	1,01	0,25
55-59 ans	0,04	0,01	0,05
60-64 ans	1,77	1,46	3,29
≥ 65 ans	0,54	1,32	1,92
Ensemble	4,35	8,95	13,68

Champ : France métropolitaine, travailleurs non-salariés hors aides familiaux.

Note : les données de l'année 2008 proposées par l'Insee (2012d) ont été recalées en raison d'une rupture importante et incohérente avec les estimations d'emploi disponibles (Insee, 2013b).

Lecture : de 2003 à 2008, les effectifs entrepreneuriaux ont crû de 4,35 %. La variation des effectifs au sein de la classe d'âge 60 à 64 ans a contribué à hauteur de 1,77 à cette croissance globale.

Source : Insee (20186)

Les données proposées par l'Insee (2012a; 2012b; 2012d) ne permettent pas d'estimer efficacement la proportion d'indépendants et d'employeurs ayant définitivement cessé toute activité entrepreneuriale. Il s'avère donc particulièrement difficile d'isoler un effet structurel. En revanche, le détail des chiffres suggère qu'un entrepreneur sur cinq âgé de 50 ans ou plus en 2011 a lancé une activité ou pris la direction d'une entreprise après avoir atteint la cinquantaine. Cette proportion reste sujette à caution dans la mesure où les données exploitées sont des estimations fondées sur des résultats d'enquête. Les faibles volumes de seniors créateurs et repreneurs observés rendent les informations les concernant peu significatives. Malgré cette restriction, l'estimation tend à accréditer l'existence d'un réel dynamisme entrepreneurial parmi les classes d'âge les plus élevées. Au regard des évolutions constatées, il semble nécessaire d'opérer une dichotomie statutaire afin d'isoler les auto-entrepreneurs. ○

I.2 Auto-entrepreneuriat : quel effet sur l'entrepreneuriat des seniors ?

Introduit par la loi de modernisation de l'économie en 2008, le régime de l'auto-entrepreneur est entré en vigueur le 1er janvier 2009. Son effet sur la création d'entreprise a été remarquable. Selon les données de l'Insee, 53,1 % des créations d'entreprises en 2011 étaient le fait d'auto-entrepreneurs (Bras, Lahi, & de Plazaola, 2013).

Cette observation renvoie à la question des déterminants de l'auto-entrepreneuriat. A priori, dans un contexte marqué par un fort taux de chômage, un passage au non-salariat par défaut peut être envisagé comme étant l'un des ressorts principaux en association avec une simplification extrême des procédures d'enregistrement. S'il est avéré, un tel phénomène devrait être d'autant plus sensible pour les seniors dont le taux d'emploi reste faible. ○

I.3 Seniors auto-entrepreneurs/entrepreneurs, points communs et divergences

Le tableau ci-contre démontre les points communs et les divergences entre seniors auto-entrepreneurs et seniors entrepreneurs. Plusieurs grands enseignements peuvent en être tirés.

Ce qui les rapproche

Peu de femmes. Tout en étant plus nombreuses dans la population des auto-entrepreneurs que dans celle des seniors entrepreneurs, elles restent minoritaires. Leur faible présence dans l'entrepreneuriat des seniors peut d'une manière générale être expliquée par l'absence de « carrière » préalable à la création. L'évolution du statut des femmes sur le marché de l'emploi actuel pourrait à terme rééquilibrer cette situation.

Un bagage fluctuant. Le manque de diplômes ne semble pas être un frein à la création d'une entreprise ou d'une auto-entreprise pour les seniors. L'expérience professionnelle prime sur la formation. Une donnée d'autant plus vraie que de nombreux diplômés évoluent au fil des années et sanctionnent des compétences qui ne sont plus similaires.

Une prédominance des anciens cadres. On note que dans les deux catégories de créateurs, les anciens cadres sont les plus représentés. Cela peut s'expliquer par le niveau d'expérience et le développement des réseaux professionnels que permet ce statut.

Ce qui les distingue

La place des anciens TNS ou chefs d'entreprise. Les seniors entrepreneurs comprennent une forte majorité d'anciens TNS ou chefs d'entreprise qui se tournent peu vers l'auto-entrepreneuriat. Toujours empreints de la dynamique entrepreneuriale visant à créer de l'emploi et à développer une activité de manière exponentielle et sur le long terme, leur choix se tourne plus spécifiquement vers l'entrepreneuriat classique.

L'entrepreneuriat des retraités. Les retraités font plus facilement le choix de l'auto-entrepreneuriat. Cela correspond notamment à la faiblesse des revenus que le statut permet de dégager, plutôt destinés dans ce cas à améliorer un niveau de pension tout en nécessitant un investissement de départ restreint.

Les chômeurs. Les chômeurs ont plus tendance à se tourner vers l'entrepreneuriat classique que vers l'auto-entrepreneuriat. Une explication peut résider dans le fait que les aides à la création concernent plus spécifiquement une typologie d'entreprise classique comme par exemple la micro-entreprise.

Tableau 2 : Comparaisons des caractéristiques des seniors auto-entrepreneurs avec celles de l'ensemble des auto-entrepreneurs et des seniors créateurs classiques

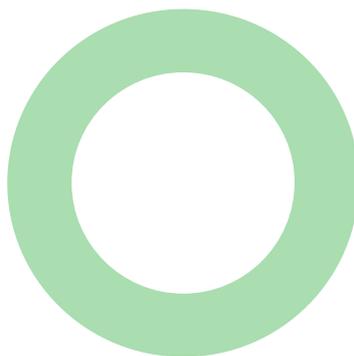
	Auto-entrepreneurs		X ² de conformité	P-value	Seniors entrepreneurs (%)	X ² d'homogé.	P-value
	Seniors (%)	Ensemble (%)					
Genre			0,2154	0,6426		1,7817	0,1018
Féminin	31,9	34,1			22,5		
Masculin	68,1	65,9			77,5		
Vie en couple		2,7336	0,0983*		0,9379	0,3328	
Oui	70,6	62,6			77,6		
Non	29,4	37,4			22,4		
Diplôme			2,7087	0,6077		0,7641	0,9432
Sans dip., BEPC	25,3	19,3			24,7		
CAP, BEP	23,2	22,8			20,2		
Bac., Bac. pro.	18,4	19,8			16,6		
1er cycle univ.	11,4	14,1			12,3		
2e,3e cycle uni.	21,7	24,0			26,2		
Situation préalable		103,9466	>0,0001***		30,0884	>0,0001***	
TNS, chef d'ent.	9,2	5,3			37,1		
Salarié	29,3	43,8			20,3		
Chômeur (>1an)	9,0	17,3			14,7		
Chômeur (≤1an)	13,7	12,3			11,8		
Etudiant, inactif	10,4	15,6			6,4		
Retraité	28,4	5,7			9,7		
PCS préalable		18,6329	0,0009***		6,1438	0,1887	
Cadre et assim.	36,8	21,0			50,1		
Agent de maît.	11,3	8,6			9,9		
Technicien	10,9	13,1			6,7		
Employé	27,7	33,8			16,8		
Ouvrier	13,3	23,5			16,5		
Secteur d'activité		4,5771	0,5991		15,3955	0,0174***	
Industrie	4,7	4,4			6,3		
Construction	11,5	14,7			17,2		
Commerce	21,6	23,5			35,8		
Info, act. Fin	5,0	7,2			9,6		
Activités spéc.	31,8	24,9			21,0		
Enseign., santé	10,4	7,9			5,2		
Autres services	15,0	17,4			4,9		
Moyens au démarrage		6,867	0,3333				
Aucun	55,8	43,2					
< 500 €	9,8	13,9					
500 à 999 €	8,3	10,5					
1000€ à 1999 €	8,3	9,3					
2000€ à 3999€	7,9	10,3					
4000 € à 7999 €	4,5	6,9					
8 000 € et plus	5,5	5,9					

Note : les calculs concernant les moyens financiers mobilisés au démarrage n'ont pas été réalisés dans le cas des créateurs classiques en raison d'une incompatibilité des modalités de la variable.

Lecture : 4,7 % des seniors créateurs d'auto-entreprises exercent dans le secteur industriel. Cette proportion est de 4,4 % pour l'ensemble de la population des auto-entrepreneurs et atteint 6,3 % pour les seniors créateurs d'entreprises classiques. La p-value montre qu'au regard de la répartition des effectifs au sein des différents secteurs d'activité, les seniors auto-entrepreneurs se distinguent de l'ensemble de la population des auto-entrepreneurs mais tendent à ressembler aux seniors créateurs d'entreprises classiques.

*** indique un effet significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, significatif au seuil de 10 %.





Les points clés

26,8 %

des indépendants et des employeurs sont des travailleurs ayant atteint ou dépassé la soixantaine.

16%

des créateurs d'entreprise en 2011 avaient au moins 50 ans.

Le manque de diplômes ne semble pas être un frein à la création d'une entreprise.

Les seniors entrepreneurs comprennent une forte majorité d'anciens TNS ou chefs d'entreprise.

II

Qui sont les seniors entrepreneurs ?

II.1 L'entrepreneuriat par défaut

Le premier facteur de choix de l'entrepreneuriat pour les seniors rassemble les composantes générant un « *effet poussant* » (push effect). Il s'agit synthétiquement de contraintes qui conduisent un individu à choisir le non-salariat comme solution de dernier recours. Parmi ces contraintes, le chômage compris comme un stimulus à l'entrepreneuriat – dans la mesure où l'individu est incité à créer son propre emploi face à une absence d'opportunités salariales – bénéficie d'une attention soutenue (Evans & Leighton, 1989; Ritsilä & Tervo, 2002). Néanmoins, les travaux économétriques tendent à faire émerger des résultats antagonistes en fonction du niveau d'analyse et de la nature des données utilisées. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, un taux de chômage élevé peut aussi contraindre fortement les débouchés de l'activité des entrepreneurs potentiels en raison d'une faiblesse de la demande résultant d'une économie conjoncturellement déprimée (Storey, 1991).

Naturellement, d'autres composantes peuvent être envisagées. Lorsque l'éclairage est porté sur les seniors entrepreneurs, les principaux effets poussants recherchés sont le licenciement, l'absence d'opportunités de carrière dans l'activité salariée actuelle ou une insatisfaction dans le travail exercé (Kautonen, 2008). Ces stimuli potentiels, qui peuvent aussi peser dans la décision d'un travailleur plus jeune, doivent être complétés par la possibilité d'une faiblesse du niveau de pension perçue ou espérée (Weber & Schaper, 2003), qu'elle soit concomitante à la perte d'un emploi ou le résultat de la non-atteinte d'un niveau de vie que se fixe l'individu concerné.

Les effets poussants, qui résultent de contraintes socioéconomiques fortes, peuvent en partie expliquer les motivations des créateurs de plus de 50 ans : ils étaient près de 51 % à être privés d'emploi ou inactifs. Cette proportion est assez similaire à celle observée pour l'ensemble des créateurs qui atteint près de 52 %. Toutefois, le détail des données révèle une sur-représentation des chômeurs de longue durée chez les seniors (21,4 % contre 19,6 % pour l'ensemble) et, en contrepartie, une sous-représentation des actifs privés d'emploi depuis moins d'un an (14,5 % contre 21,1 %). ○

II.2 L'entrepreneuriat comme opportunité

Les composantes supposées favoriser le passage au non-salariat par l'émergence d'une opportunité ou d'un choix sont celles qui jouent un « effet entraînant » (pull effect). Le principal effet identifié par les économistes est l'opportunité d'un accroissement de revenu, éventuellement généré par l'exploitation d'un nouveau marché. À cette dimension purement économique, une composante psycho-sociale est généralement considérée : le besoin d'indépendance. Il traduit une aspiration à la maîtrise des différents aspects de la vie professionnelle, qui concerne aussi bien le choix du temps de travail que les moyens mis en œuvre dans la production (Rapelli, 2012). Pour les seniors entrepreneurs, parallèlement à ces effets entraînants, il convient de considérer des composantes immatérielles comme la volonté de rester actif, de préserver une vie sociale, d'essaimer une expérience ou d'enrichir une carrière par une ultime expérience (Weber & Schaper, 2003; Kautonen, 2008). ○

II.3 Les seniors entrepreneurs face à leurs benjamins

Pour comprendre ce qui distingue les seniors entrepreneurs des entrepreneurs issus d'autres catégories d'âge, l'INSEE s'appuie sur le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) qui, depuis 1994, étudie des cohortes de créateurs dont l'évolution est régulièrement suivie au cours des cinq années consécutives à la création ex nihilo, à la réactivation ou à la reprise d'une entreprise. Cette enquête est réalisée hors secteur agricole et auto-entrepreneurs, qui fait l'objet d'une étude spécifique (Sine auto-entreprises, 2010).

Les informations collectées permettent d'appréhender le profil du créateur, mais aussi de cerner le contexte individuel sous-jacent à la création, de préciser les obstacles que rencontrent les créateurs et de suivre le développement de leur entreprise. Les données exploitées (Insee, 2011) concernent une cohorte de créateurs/repreneurs ayant démarré leur entreprise au cours du premier semestre 2006. Les effectifs observés regroupent 48 251 individus représentant 37,2 % de l'ensemble des créateurs et repreneurs recensés au cours du semestre. Réduit au champ des créations strictes, l'échantillon est ramené à 45 532 observations. Les résultats sont issus d'une première enquête réalisée en septembre 2006 et d'une seconde en septembre 2009. L'objectif du tableau ci-dessous est de mesurer en probabilité l'effet des caractéristiques susceptibles de différencier les seniors sur l'appartenance à différentes classes d'âge.

Tableau 3 : Déterminants de la probabilité d'appartenir aux différentes classes d'âge de créateurs (logit)

		Seniors Estimation	σ	Moins de 35 ans Estimation	σ
Secteur d'activité	Constante	-1,739 ***	0,065	-0,464 ***	0,049
	Industrie	-0,198 **	0,061	-0,123 **	0,046
	Construction	-0,539 ***	0,048	0,057	0,034
	Commerce	Réf.		Réf.	
	Info. Comm.	-0,097	0,080	-0,057	0,062
	Finan. Immo.	0,104	0,061	-0,297 ***	0,052
	Acti. spé.	0,254 ***	0,046	-0,246 ***	0,039
	Santé, Enseig.	-0,098	0,074	-0,343 ***	0,055
Autre serv.	-0,193 **	0,067	0,116 *	0,046	
Statut juridique	Pers. phy.	Réf.		Réf.	
	Pers. mor.	-0,035	0,033	-0,163 ***	0,025
Pérennité	36 mois	Réf.		Réf.	
	6<sur<36mois	0,096 **	0,031	0,205 ***	0,024
	6 mois	0,484	0,304	0,522 *	0,231
Type de clientèle	Particuliers	Réf.		Réf.	
	Administ.	0,098	0,073	-0,368 ***	0,062
	Entreprises	0,175 ***	0,035	-0,098 ***	0,027
Difficultés obtention fin.	Oui	Réf.		Réf.	
	Non	-0,196 ***	0,041	0,089 **	0,029
Moyens à la création	< 2000 €	Réf.		Réf.	
	2K€ ≤ M < 4K€	-0,120 *	0,050	0,024	0,039
	4K€ ≤ M < 8K€	-0,251 ***	0,050	-0,059	0,038
	8K€ ≤ M < 16K€	-0,253 ***	0,049	-0,132 ***	0,038
	16K€ ≤ M < 40K€	-0,275 ***	0,052	-0,107 **	0,039
	≥ 40K€	-0,216 ***	0,052	-0,291 ***	0,042

(1) La réactivation est assimilée à une création si l'entreprise était en cessation depuis plus d'un an ou si la cessation a moins d'un an mais qu'une nouvelle activité est démarrée. L'absorption par une entreprise tierce n'exerçant pas la même activité est comptée parmi les créations. La reprise implique que le projet du repreneur est identique à celui du prédécesseur.

		Seniors Estimation	σ	Moins de 35 ans Estimation	σ
Minima sociaux	Oui	-0,023	0,046	-0,298 ***	0,037
	Non	Réf.		Réf.	
Métier précédent	Identique	Réf.		Réf.	
	Différent	-0,035	0,031	-0,064 **	0,024
	Pas d'exp.	-0,395 ***	0,111	0,951 ***	0,083
Situation familiale	Couple av enf.	Réf.		Réf.	
	Couple ss enf	1,428 ***	0,036	1,006 ***	0,030
	Seul av enf.	0,340 ***	0,061	-0,343 ***	0,054
	Seul ss enf.	0,759 ***	0,041	1,183 ***	0,029
Diplôme	Sans, BEPC	0,187 ***	0,042	0,106 **	0,034
	CAP, BEP	Réf.		Réf.	
	Bac., Bac. pro.	0,131 **	0,048	0,566 ***	0,035
	1 ^{er} cycle univ.	0,016	0,054	0,607 ***	0,039
	2 ^e , 3 ^e cycle univ.	0,122 *	0,048	0,526 ***	0,038
Entourage entrepreneur.	Oui	Réf.		Réf.	
	Non	0,157 ***	0,031	-0,268 ***	0,025
Relations prof.	Oui	0,006	0,031	0,033	0,024
	Non	Réf.		Réf.	
Genre	Femme	-0,298 ***	0,036	-0,007	0,027
	Homme	Réf.		Réf.	
Situation préalable	TNS, chef. entr.	0,787 ***	0,044	-0,774 ***	0,039
	Salarié	Réf.		Réf.	
	Chômeur	0,153 ***	0,040	-0,287 ***	0,027
	Etudiant, congé pro.	-0,001	0,099	0,356 ***	0,061
	Inactif	1,199 ***	0,060	-0,324 ***	0,056

Log-vraisemblance : -39118,91.

R² de MacFadden : 0,10255.

σ : écart-type du coefficient estimé.

*** indique un effet significatif au seuil de 1 %.

** significatif au seuil de 5 %, significatif au seuil de 10 %.

Note : l'analyse des coefficients est menée en comparaison à la situation de référence. Il s'agit donc de d'analyser les effets des différentes modalités sur la probabilité d'appartenance à l'une des classes d'âge par rapport à la chance d'appartenance à la classe de référence et aux modalités caractérisant un individu de référence, toutes choses étant considérées comme étant égales par ailleurs. En outre, les coefficients estimés étant des odds ratios partiels, ils peuvent être exprimés plus directement par leur exponentielle.

Lecture : par rapport à la situation de référence (salarié âgé de 35 à 49 ans), le fait d'être un inactif a un effet positif et très significatif sur l'appartenance à la catégorie des seniors. Les chances sont dans ce cas $e(1,199) = 3,32$ fois plus élevées.

Les résultats de cette étude permettent de cibler certaines grandes tendances.

Leurs conditions matérielles sont plus favorables

La situation patrimoniale et financière revêt une importance particulière dans le cas des seniors. Il est supposé que ces derniers ont, en grande majorité, accumulé un patrimoine au cours de leur vie professionnelle et que la charge de leurs emprunts tend à être nulle. Cette possession d'un capital propre est alors susceptible de favoriser leur passage au non-salariat et l'accès aux crédits nécessaires à leur projet entrepreneurial.

L'absence d'enfant à charge renforce également une situation marquée par la présence d'un conjoint, qui est susceptible d'apporter un revenu et/ou de prendre en charge de manière informelle une partie des activités de l'entreprise. Ce sont des facteurs facilitant l'accès au non-salariat depuis longtemps mis en exergue (Rapelli, 2012). Il faut toutefois noter que le fait de vivre seul avec une charge parentale ne semble pas constituer un facteur limitatif, puisque cette situation joue elle aussi positivement, bien que dans une moindre mesure. Il est probable que des effets poussants sont à l'œuvre dans ce cas.

Les seniors ne semblent pas être impactés par des difficultés de financements externes. Ce constat tendrait plutôt à s'expliquer par le fait que, majoritairement, les sommes qu'ils engagent pour la création d'entreprise sont modestes.

L'atout : de solides repères professionnels

Les relations professionnelles – fournisseurs, clients et/ou entreprise précédemment employeuse – n'ont pas d'effet significatif. Dès lors, il convient de nuancer l'importance du réseau professionnel pour les seniors créateurs alors même que cet élément est l'un des avantages fréquemment envisagés dans les approches théoriques. D'autre part, l'absence d'entourage entrepreneurial tend à jouer de manière significative et positive dans le cas des seniors. L'exemple entrepreneurial est moins prégnant pour les seniors qui bénéficient de repères professionnels plus nombreux, accumulés au cours de leurs activités antérieures. Il n'en reste pas moins que les estimations concernant l'environnement relationnel des créateurs tendent à être en opposition avec les effets théoriquement prévus.

Le choix d'un terrain connu

Les seniors créateurs privilégient des secteurs permettant d'exploiter leurs connaissances et l'expérience accumulée par la transmission de savoir et la production d'expertise. Les secteurs des activités spécialisées, scientifiques, techniques et de services administratifs ou de soutien aux entreprises sont significativement investis par les seniors. Contrairement à ceux de l'industrie, de la construction ou des autres services.

D'une manière générale, l'activité créée s'inscrit dans la continuité de l'expérience professionnelle préalable.

Le chômage, un moteur limité

La position de chômeur est celle qui génère l'effet positif le moins important. Pris en compte relativement à la neutralité de l'effet généré par la perception de minima sociaux, ce résultat tend à relativiser l'importance supposée des créations directement induites par une perte d'emploi chez les seniors. Ainsi, le chômage peut rarement être compris comme le facteur déterminant de la création d'entreprise sans être associé à différents facteurs comme l'épanouissement personnel, le souhait de conserver une vie sociale ou un statut.

Des créateurs moins diplômés

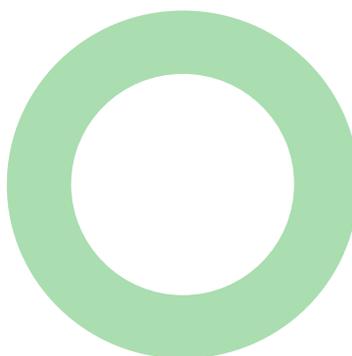
Le niveau d'études est relativement moins élevé chez les seniors. Il convient de rappeler qu'il s'agit là d'un effet générationnel qui conduit à supposer que les seniors compensent un différentiel de formation initiale défavorable par l'accumulation d'une expérience professionnelle. Dans une certaine mesure, cette hypothèse tend à être confirmée par la nature des secteurs d'activité privilégiés par les seniors créateurs, mais aussi par l'influence plutôt positive de la correspondance de l'activité de l'entreprise et du métier exercé précédemment.

Une pérennité trop floue

La pérennité de l'entreprise à l'horizon des enquêtes a un effet des plus modestes. Les créations dont la survie n'excède pas 36 mois tendent à jouer positivement et significativement sur l'appartenance à la catégorie des créateurs plus âgés. Néanmoins, la portée de l'effet est très réduite dans la mesure où il multiplie les chances d'appartenance par 1,1 seulement. À l'opposé, l'effet des cessations est significatif et un peu plus marqué lorsque les créateurs de moins de 35 ans sont considérés.

Leur clientèle ? Les entreprises

L'effet du type de clientèle confirme que les seniors créateurs ciblent plus souvent les entreprises que les autres classes d'âge. Les créateurs de moins de 35 ans semblent, pour leur part, se concentrer sur la clientèle des particuliers. 



Les points clés

51 %

des créateurs de plus de 50 ans étaient privés d'emploi ou inactifs (2011).

Le besoin d'**indépendance** (prioritaire), la volonté de rester actif, de préserver une vie sociale, d'essaimer une expérience ou d'enrichir une carrière par une ultime expérience sont des facteurs importants de la création d'entreprise pour les seniors.

Le chômage, considéré seul, ne peut expliquer la dynamique entrepreneuriale des seniors.

Les seniors se distinguent des entrepreneurs plus jeunes par leurs **conditions matérielles plus favorables** (emprunt remboursé, plus d'enfant à charge...).



Les seniors entrepreneurs sont globalement moins diplômés que l'ensemble des entrepreneurs mais s'appuient sur une expérience professionnelle plus solide.

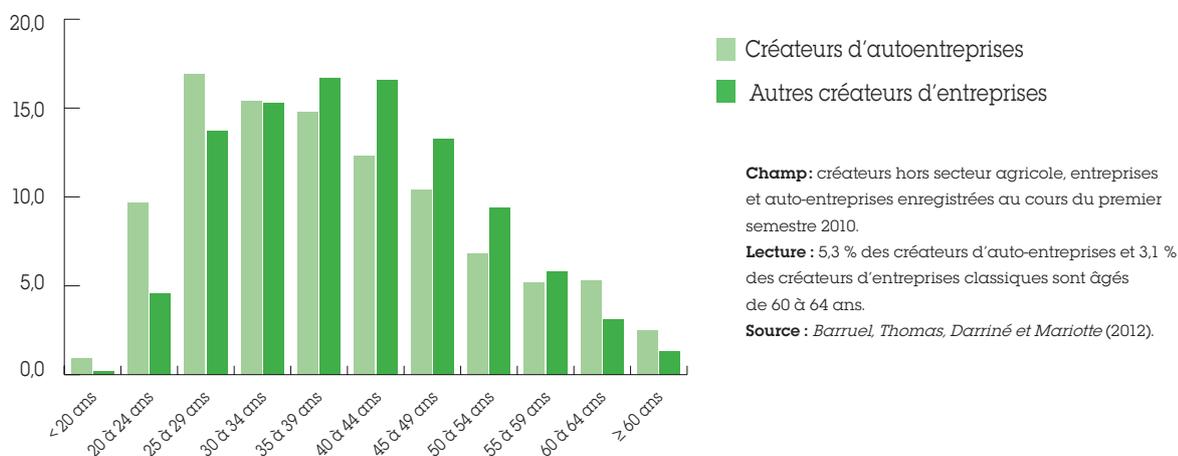
III

Qui sont les seniors auto-entrepreneurs ?

III.1 Ce que l'on sait des seniors auto-entrepreneurs

Lorsque la population des créateurs d'auto-entreprises est comparée à celle des autres créateurs d'entreprise, une différence notable peut être relevée dans la configuration démographique. La répartition par âge révèle que les auto-entrepreneurs tendent à être plus jeunes, puisque 42,9 % de leurs membres sont âgés de moins de 35 ans contre 33,8 % des créateurs classiques (Figure 2). Toutefois, à l'autre extrémité de la pyramide des âges, une configuration intéressante émerge. En effet, les effectifs des seniors sont en proportion comparables entre les deux populations (19,8 % et 19,6 %). En revanche, les auto-entrepreneurs comptent 13 % d'individus âgés de plus de 55 ans, cette proportion étant limitée à 10,2 % dans le cas des autres créateurs.

Figure 2 : Répartition des créateurs d'entreprises et d'auto-entreprises en fonction de l'âge (%)



Pour marginal qu'il puisse paraître, ce différentiel n'est pas neutre. Il implique que le régime de l'auto-entrepreneur attire des travailleurs pour qui la distance à l'emploi est traditionnellement assez conséquente. Plus précisément, du côté des seniors, la proportion relativement importante d'individus appartenant à la classe d'âge durant laquelle les droits à la retraite sont liquidés est remarquable. Toute la question est alors de pouvoir déterminer les causes de cette spécificité. En la matière, les données d'enquête (Tableau 4) font émerger des éléments de réflexion qui tendent à relativiser l'importance d'un non-salariat par défaut chez les seniors.

Créer leur emploi n'est pas une priorité

L'impérieuse nécessité de la création d'un emploi peut jouer dans la mesure où plus d'un tiers des plus de 50 ans se déclare concerné. Mais cette motivation à l'adoption du régime de l'auto-entrepreneur reste moins répandue chez les seniors qu'au sein des classes d'âge plus jeunes. Cet effet poussant à l'accession au non-salariat semble d'ailleurs nettement plus sensible pour les individus âgés de 40 à 50 ans : ils sont plus de la moitié à déclarer vouloir assurer leur propre emploi par l'auto-entrepreneuriat. Si l'adoption du régime répond assez souvent à une opportunité quelle que soit la classe d'âge, pour les seniors en revanche, la volonté de développer une activité complémentaire est très largement surreprésentée (40,5 % contre 35,4 % pour l'ensemble des répondants). Dans les faits, cette démarche se trouve largement concrétisée car l'activité d'auto-entrepreneur se trouve exercée à titre principal pour moins de la moitié des seniors, alors que cette situation est rencontrée par au moins 57 % des créateurs plus jeunes.

Leur fibre entrepreneuriale est mesurée

Il faut souligner que l'esprit d'entreprise n'est pas le principal moteur de l'accès à l'auto-entrepreneuriat chez les seniors. Ils sont moins de 20 % à déclarer vouloir créer une entreprise et près de 16 % seulement à s'inscrire dans une stratégie d'évaluation d'un projet entrepreneurial. Sous cet éclairage, les seniors se distinguent clairement des auto-entrepreneurs plus jeunes pour qui la création d'entreprise reste une motivation conséquente, même si son intérêt semble décroître avec l'âge. Bien que le principe de l'évaluation d'un projet soit moins répandu, une tendance similaire est observable. En toute hypothèse, l'esprit d'entreprise serait donc affaire de génération chez les auto-entrepreneurs.

Tableau 4 : Déterminants du choix à l'adoption du régime de l'auto-entrepreneur (%)

	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Assurer son propre emploi	41,8	46,0	50,7	36,0	44,0
Activité de complément	33,0	35,3	34,0	40,5	35,4
Créer une entreprise	50,1	48,7	39,5	19,6	41,3
Tester un projet	35,8	33,3	27,8	15,7	29,3
Travailler pour l'ancien employeur	2,6	1,7	1,8	5,0	2,6
Régulariser l'activité	10,0	7,9	6,8	7,0	8,1
Opportunité ponctuelle	22,6	19,2	18,6	22,9	20,7
Maintien d'une activité intellectuelle	8,6	9,1	11,9	33,6	14,4

Champ : auto-entreprises enregistrées au cours du premier semestre 2010.

Note : il s'agit de réponses à une question à choix multiples. La somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

Lecture : 44,0 % des auto-entrepreneurs déclarent avoir choisi ce régime afin d'assurer leur propre emploi.

Source : Barruel, Penaud et Thomas (2012a).

Ce ne sont pas des conquérants

Les résultats de l'enquête montrent que les seniors souhaitent moins souvent développer l'activité créée (44,9 % contre 63,2 % pour l'ensemble des répondants) ou évoluer vers un statut entrepreneurial classique (8,0 % contre 18,7 %). En contrepartie, ils déclarent plus fréquemment vouloir maintenir l'activité à un niveau identique au cours des années à venir (30 % contre 18,3 %). En d'autres termes, les seniors n'ont pas, dans leur grande majorité, un profil d'entrepreneur conquérant. Cette caractéristique peut partiellement être mise en relation avec la sur-représentativité de la motivation reposant sur le fait de travailler pour son ancien employeur. Néanmoins, rien ne permet de déterminer dans quelle mesure cette motivation – qui reste marginale – correspond à une stratégie d'externalisation de la main-d'œuvre âgée par l'employeur suivant un principe de l'essaimage ou à une stratégie de mode de travail choisi pour l'auto-entrepreneur.

Ils souhaitent rester actifs

Parmi l'ensemble des motivations reportées au tableau, la plus remarquable reste sans aucun doute la volonté de maintenir une activité intellectuelle. Cette raison du choix du statut est avancée par près de 34 % des seniors, alors qu'elle n'excède pas 12 % pour les classes d'âge moins élevées. La comparaison interclasse révèle naturellement un effet générationnel. Mais, considérée seule, la forte proportion observée chez les seniors laisse entrevoir une motivation qui doit être mise en relation avec la surreprésentation des individus âgés de plus de 60 ans parmi les créateurs d'auto-entreprises. ○

III.2 Entreprendre pour vivre mieux

Au regard des déclarations des seniors créateurs d'auto-entreprises, le choix du non salariat semble principalement gouverné par des motifs autres que les contraintes économiques. Les données inhérentes à la perception de revenus de transfert préalablement à la création tendent à confirmer cette conclusion. Seulement un peu plus d'un quart des seniors percevaient ce type de revenus avant d'adopter le régime de l'auto-entrepreneur. Plus précisément, 16,3 % d'entre eux bénéficiaient d'indemnités de chômage, les 8,5 % restants percevant des minima sociaux comme le revenu de solidarité active, ou l'allocation de solidarité spécifique. Toutes classes d'âge confondues, la part d'individus étant bénéficiaires de prestations était de 35,7 %, dont la majorité était représentée par des allocataires au titre du chômage (25,1 % de l'ensemble).

Un plus pour les bénéficiaires des minima sociaux

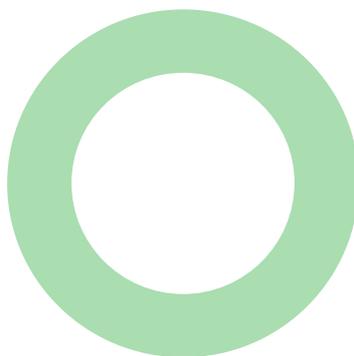
Les données montrent que le régime est plutôt bénéfique pour les seniors antérieurement bénéficiaires de minima sociaux. Toutes prestations confondues, la part d'allocataires est ramenée à 18 % au cours des 6 premiers mois d'exercice couverts par l'enquête. Une diminution de la part des allocataires est aussi observée pour les autres classes d'âge, mais globalement elle continue de représenter près d'un quart des effectifs totaux.

Ces données complémentaires tendent à conforter l'hypothèse d'une adoption par choix du régime de l'auto-entrepreneur par les seniors. Incidemment, ce cadre d'activité semble constituer un vecteur de réduction de la précarité considérée au niveau global et sous le seul prisme de la perception d'allocations. Il faut aussi noter que les créateurs d'auto-entreprises les plus âgés tendent à tirer des revenus d'activité plus importants que ceux de leurs homologues plus jeunes. Selon Domens et Pignier (2012), les revenus sont d'ailleurs croissants avec l'âge. Les seniors de plus de 60 ans dégagent un revenu supérieur de 33 % à celui des auto-entrepreneurs appartenant à la classe de 41 à 50 ans. Ces derniers ont un revenu supérieur de 17 % à celui des 31 - 40 ans qui, eux-mêmes, dégagent un revenu plus important (20 %) que les individus âgés de moins de 30 ans.

Des entrepreneurs lifestyle

Il pourrait être avancé qu'un risque d'adoption du régime de l'auto-entrepreneur par contrainte soit prégnant en raison d'une faible employabilité des seniors, il s'avère que les motifs constatés participent assez peu d'une contrainte économique. Les incitations entrepreneuriales classiques de la création d'entreprise ne semblent pas constituer un facteur déterminant. Dès lors, l'auto-entrepreneuriat peut se comprendre comme un moyen simple pour les seniors d'assurer un complément d'activité ou de conserver une activité leur permettant d'exploiter leur capital humain.

S'il est indéniable que, pour une partie d'entre eux, la contrainte que constitue l'absence d'un emploi alternatif est avérée, il est probable que globalement les seniors auto-entrepreneurs soient une figure des entrepreneurs *lifestyle*, c'est-à-dire des non-salariés qui ne sont pas animés par des ressorts purement économiques, mais qui cherchent à allier leur mode de vie à leur activité professionnelle. Des données complémentaires et détaillées restent néanmoins nécessaires pour entériner cette considération. ○



Les points clés

L'auto-entrepreneuriat des seniors

répond prioritairement à la volonté de développer une activité complémentaire et à maintenir une activité intellectuelle plutôt qu'au souhait de créer son emploi.

L'activité d'auto-entrepreneur

se trouve exercée à titre principal pour moins de la moitié des seniors.

Les données montrent

que le régime est plutôt bénéfique pour les seniors antérieurement bénéficiaires de minima sociaux.

L'esprit d'entreprise

n'est pas le principal moteur de l'accès à l'auto-entrepreneuriat chez les seniors. Ils sont moins de **20 %** à déclarer vouloir créer une entreprise et près de **16 %** seulement à s'inscrire dans une stratégie d'évaluation d'un projet entrepreneurial.

Les seniors de plus de 60 ans dégagent un revenu supérieur de **33 %** à celui des auto-entrepreneurs appartenant à la classe de 41 à 50 ans.



IV

Des seniors « dans le coup »

IV.1 Le décryptage de Serge Guérin

« Entreprendre est un puissant antidote au vieillissement »

Comment juger l'entrepreneuriat des seniors ? A quelles évolutions sociétales correspond-t-il ? Quel va être son impact sur le développement économique du pays ? Les réponses du sociologue Serge Guérin, spécialiste de la seniorisation de la société, qui met en avant le potentiel des seniors dans la reprise d'entreprises et la préservation des emplois. Mais aussi dans la vitalité des territoires.

Les seniors entrepreneurs d'aujourd'hui sont-ils les mêmes qu'hier ?

Serge Guérin : Oui et non. Hier, les seniors entrepreneurs étaient des personnes qui n'avaient pas forcément choisi cette situation. Elles poursuivaient leur activité soit parce qu'elles ne savaient pas faire autre chose, soit parce qu'elles se retrouvaient dans l'incapacité de vendre ou de transmettre leur entreprise. Même si ce type de situation perdure, surtout dans un contexte de crise, la nouveauté est le choix de l'entrepreneuriat pour la « réalisation de soi ». Pour créer des conditions d'emploi plus satisfaisantes, sortir du chômage ou tout simplement faire aboutir une idée.

Quels sont les atouts des seniors entrepreneurs ?

S.G. : Incontestablement, l'expérience qui permet la qualité du travail mais aussi la crédibilité face au banquier et aux clients. Il y a également le réseau, même s'il n'est pas le même pour un ancien cadre que pour un plombier. Les seniors entrepreneurs qui réussissent sont en général ceux qui peuvent compter sur leur entourage et qui savent s'entourer en faisant appel à des structures qui accompagnent les entreprises. Ils sont aussi et surtout ceux qui ont mis en place un projet cohérent avec leurs compétences.

L'étude démontre que le chômage seul ne peut expliquer le choix de l'entrepreneuriat pour les seniors, qu'en pensez-vous ?

S.G. : Une grande partie des seniors entrepreneurs a eu une carrière professionnelle intéressante et dispose d'un capital social et culturel important. Ceux-ci sont moins touchés par le chômage du fait de leurs compétences, de leur réseau mais aussi parce qu'ils ont eu les moyens de réagir et d'anticiper avant que le problème se pose concrètement. Les choses sont différentes pour les auto-entrepreneurs qui sont en général plus animés par la volonté de sortir de la précarité, du chômage, ou d'une situation difficile due à une pension de retraite insuffisante.

La faiblesse de certaines pensions de retraite va-t-elle amplifier le phénomène ?

S.G. : Oui, il ne faut pas se faire d'illusion. Les retraités, qui sont déjà pour la plupart dans une situation modeste, voire difficile, ne vont pas connaître une évolution favorable. L'une des réponses, mais qui sera limitée à certains types de seniors, tiendra dans un essor du senior entrepreneuriat. Pour deux raisons essentielles : beaucoup de seniors sont atteints par une sorte de procès en vieillissement dans l'entreprise, or la reprise ou la création d'une entreprise est une manière de sortir par le haut de cette situation ubuesque ; par ailleurs, le développement d'une activité permet d'améliorer son

pouvoir d'achat. Au-delà de la question des revenus, l'engagement dans la création ou la reprise d'entreprise est aussi une manière pour le retraité de se montrer, et de montrer aux autres, qu'il est toujours en capacité de créer, d'avancer. Il y a aussi toute la dimension sociale. A un dîner, il est toujours plus confortable de dire que l'on est entrepreneur que chômeur.

La dynamique entrepreneuriale des seniors est donc appelée à perdurer ?

S.G. : Oui, elle va même s'amplifier. Tout d'abord parce qu'avec ce contexte de crise, les seniors n'ont pas vraiment le choix. Ensuite, parce que cette volonté de réalisation de soi ne va pas s'essouffler, bien au contraire. La plupart des seniors estiment qu'ils ont encore un rôle à jouer. A cela, s'ajoute une évolution des mentalités. La France est longtemps restée dans une culture monolithique, avec l'idée qu'on ne peut pas cumuler plusieurs activités, contrairement aux pays nordiques par exemple. Les choses commencent à bouger.

L'auto-entrepreneuriat est pourtant un sujet controversé, notamment du fait de la faiblesse des revenus qu'il génère. Quel regard portez-vous sur ce statut pour les seniors ?

S.G. : L'existence de ce statut est une bonne chose pour les seniors. D'une part, avec une activité d'auto-entrepreneur, un retraité, qui a souvent une petite retraite, peut améliorer son niveau de vie parfois de façon significative. D'autre part, cela participe au fait de montrer qu'un senior ou un retraité n'est pas quelqu'un de « fini » mais qu'il est « dans le coup ». Entreprendre est un puissant antidote au vieillissement !

Cela donne aussi une autre image des seniors...

S.G. : Oui, le regard sur les gens qui prennent de l'âge doit encore évoluer. On reste coincé dans une vision trop duale : soit le « porte-monnaie sur pied » qui passe son temps en croisière, soit le vieillard en maison de retraite... La dynamique des seniors entrepreneurs contribue à faire émerger une autre image, celle de personnes actives qui ont envie de s'impliquer dans la société.

D'une manière générale, d'ici 2030, quelle place occuperont les seniors ?

S.G. : Dans 15 ans, la France comptera 20 millions de personnes de plus de 60 ans. Une grande partie sera à la retraite, mais conservera une ou des activités dans le domaine associatif, s'engagera dans la politique locale, apportera de l'aide à un proche en perte d'autonomie... Sans compter que beaucoup seront encore en activité professionnelle ou auront développé une entreprise. Sur certains territoires, les seniors seront le principal moteur de l'activité économique et culturelle. Les seniors sont aussi des consommateurs – et parfois des producteurs – de loisirs et de culture. Ils seront enfin demandeurs de services, et pas seulement pour l'accompagnement des plus fragiles.

Leur nombre grandissant va-t-il remodeler notre société ?

S.G. : Les styles de vie, la composition du ménage et le parcours biographique nous disent plus de choses sur les personnes que leur âge ou leur appartenance générationnelle. On ne peut mettre dans une même catégorie l'ensemble des seniors, soit les 22 millions de plus de 50 ans. En dehors de la différence entre les seniors et les personnes âgées, ou plus exactement les personnes de grand âge, il y a aussi une pluralité de modes de vie, de situations et de regards. Reste qu'ils vont faire bouger la société et contribuer à inventer un autre vivre ensemble.

De quelle manière ?

S.G. : Le vieillissement des personnes exprime bien la réalité d'une société durable car justement, elles vivent longtemps. Mais notre société de consommation prise le renouvellement, le jetable, le court terme... Bref, de ce point de vue, l'allongement de la vie s'oppose à l'idéologie de la société d'obsolescence programmée et de gâchis d'aujourd'hui. Il y a une réalité sociale nouvelle, largement portée par l'augmentation du nombre de retraités, qui va prendre son essor dans les 15 prochaines années : une grande part de l'activité, de la production de biens ou de services, ne passera pas par le travail au sens traditionnel, mais se traduira par d'autres formes : auto-fabrication, bricolage, troc, prêts, recyclage, co-utilisation de biens ou de services... Parce qu'ils ont du temps libre, de l'expérience et un pouvoir d'achat toujours plus contraint, les seniors vont utiliser ce temps pour faire eux-mêmes, prêter, chiner, échanger, aller vers les autres.

Le senior entrepreneur est-il appelé à devenir un acteur économique de premier plan ?

S.G. : Il est surtout appelé à contribuer de plus en plus fortement à un développement équilibré des territoires. Quand un senior ouvre une chambre d'hôtes ou un gîte par exemple, il attire des visiteurs. Quand il met en place des services à la personne, il renforce le lien social. Autant d'éléments essentiels à la vitalité des villes, des départements, des régions... Sa contribution à l'emploi va en revanche rester marginale. Sauf pour la reprise d'activité. La création d'entreprise reste peu productive d'emplois, même si le senior peut en profiter pour transmettre son savoir-faire à un salarié plus jeune et lui mettre le pied à l'étrier. Ce qui a un impact bénéfique, mais indirect. En revanche, les enjeux sont importants en ce qui concerne les transmissions d'entreprise. Trop d'activités cessent par manque d'anticipation et faute de repreneurs suffisamment qualifiés. Les seniors ont la capacité de les préserver ! 

IV.2 Passionnés, fonceurs, prévoyants... Portraits de seniors entrepreneurs

A la lumière des connaissances dont nous disposons et de l'étude commanditée par Alptis, on peut distinguer cinq socio-types pour caractériser le positionnement des seniors entrepreneurs. Ce positionnement ne prend pas en compte de manière structurante le statut juridique (entreprise classique ou auto-entreprise) mais la manière de se vivre comme entrepreneur et les objectifs recherchés.

Le senior entrepreneur débrouillard

Portrait : *Géraldine, a longtemps été secrétaire comptable dans une grande entreprise de restauration collective. Elle a quitté son emploi pour élever ses deux enfants. Lorsqu'elle a voulu retrouver du travail, elle n'a trouvé que des petites missions d'intérim. Elle n'a jamais été convoquée malgré l'envoi de centaines de cv. Adorant faire la cuisine, et connaissant très bien le secteur de l'alimentation en gros, elle propose à des particuliers de venir faire la cuisine chez eux lors de fêtes et d'anniversaires. Son activité fonctionne sur le bouche à oreille et lui permet d'embaucher deux fois par semaine.*

C'est la vision intuitive associée aux seniors entrepreneurs. Ces plus de 50 ans se lancent dans la création d'entreprise par défaut. D'un côté, certains sont conscients que leur avenir professionnel est bouché dans le salariat, que leurs perspectives de promotion sont pratiquement nulles... D'autres sont dans une situation plus difficile encore en étant au chômage depuis parfois fort longtemps. Ils savent parfaitement que les statistiques ne concernent pas que les autres : leur espérance de retrouver une situation est particulièrement faible. Cette conscience d'être en précarité est encore plus sensible chez les femmes seniors. Les seniors entrepreneurs débrouillards ne se vivent pas comme des héros de l'entreprise et de l'économie mais comme des déclassés qui doivent trouver une solution par eux-mêmes. Ils sont dans des logiques de court terme et non de construction d'un

projet sur la durée. Ces seniors ne sont pas des commerciaux nés et vont privilégier leur réseau, qu'il soit familial, amical, de voisinage ou professionnel. Dans la très grande majorité des cas, la structure qu'ils auront créée ne sera, au mieux, que l'employeuse d'eux-mêmes. Ne se sentant pas légitimes comme chefs d'entreprise, ils ne vont pas se positionner dans l'espace public et professionnel de cette manière, mais vont chercher simplement à montrer qu'ils peuvent répondre de façon efficace et pratique à une problématique donnée. Leur capacité de développement est donc très limitée.

Le senior entrepreneur opportuniste

Portrait : *Ancien ouvrier dans l'automobile, Roger est un bricoleur hors pair. C'est lui qui, avec son frère, a installé l'électricité, la plomberie et le chauffage dans son pavillon. Sans ces travaux qui ont duré une dizaine d'années, la famille aurait dû rester dans un appartement HLM. Depuis sa mise en retraite, il arrondit ses fins de mois en effectuant des dépannages en plomberie, sa spécialité. Déjà, lorsqu'il était en activité, il faisait des réparations au noir, le week-end. Depuis son passage à la retraite, il facture en profitant de son statut d'auto-entrepreneur.*

Assez proches de la catégorie précédente des seniors entrepreneurs débrouillards, ces retraités qui disposent d'une pension très éloignée par rapport à leurs besoins et à leur mode de vie, cherchent l'opportunité de faire fructifier un savoir-faire. Pour disposer d'un complément de revenu, ils vont monnayer, selon leur expertise, leurs compétences ou leur temps disponible. Généralement, ils ont recours au statut d'auto-entrepreneur car ils ne cherchent pas à obtenir un statut juridique protecteur, mais simplement à pouvoir facturer des prestations.

Les seniors entrepreneurs opportunistes s'inscrivent dans une logique de valorisation la plus rapide possible d'une compétence, ou d'une capacité à disposer de temps. Ils sont dans une approche opportuniste, mais le vivent bien et en profitent pour développer des liens sociaux, rencontrer d'autres personnes, échanger...

Le senior entrepreneur hyperactif

Portrait : *Charles est un ancien directeur commercial. Toujours entre deux avions, il a développé un réseau incroyable dans le secteur des arts graphiques. A la retraite, il a repris l'activité d'un fabricant Slovène d'encre très performantes pour machines d'impression numérique. Il ne travaille que trois jours par semaine. L'apprenti qu'il a recruté et qu'il forme avec rudesse mais passion assure le lien avec les clients.*

Ces seniors disposent d'une reconnaissance sociale et culturelle importante. Pour eux, la création d'entreprise répond d'abord à une logique de statut et de réalisation de soi. C'est une façon d'aborder le tournant de la cinquantaine ou celui du passage à la retraite la tête haute. Il faut s'ouvrir des perspectives, saisir les opportunités, ne pas se laisser distancer... L'enjeu relève, en large partie, d'un moyen d'obtenir une plus forte considération symbolique en changeant de statut ou de profiter d'une opportunité professionnelle. Les seniors entrepreneurs hyperactifs cherchent aussi, par la création ou la reprise d'entreprise, à accroître leurs revenus. Soit en réalisant cette nouvelle activité en complément de leur profession officielle qu'ils ont le sentiment de maîtriser suffisamment bien pour faire autre chose à côté ; soit en sortant du salariat, convaincus que le fait de se mettre à leur compte sera plus rémunérateur.

S'ils sont à la retraite, la création d'entreprise leur permet de se prouver qu'ils sont toujours des actifs et de conserver un statut social valorisant. Mais c'est aussi un moyen, socialement acceptable, d'éviter l'ennui ou la confrontation avec la vie de famille... Dans cette optique, le gain de revenu, s'il est appréciable en termes de maintien d'un mode de vie antécédent, n'est pas le critère déterminant même s'il participe de l'opportunité.

Les seniors entrepreneurs hyperactifs trouvent dans la création d'entreprise une manière de conserver leur jeunesse et une forme d'affirmation de leur contemporanéité. Ils se comportent comme des chefs d'entreprise et recherchent la reconnaissance de leurs pairs. L'entreprise est pour eux, un moyen de produire du lien social, d'établir de nouvelles passerelles, de gagner en visibilité. C'est aussi une façon de créer de l'intergénération, parfois au sein de leur propre famille en travaillant avec d'autres, en se situant dans une logique de transmission de savoir-faire.

Le senior entrepreneur passionné

Portrait : Claire, ancienne professeure de lycée a toujours adoré les vieux jouets. En particulier les trains électriques. Dès sa retraite, elle se lance dans la recherche et la vente de jouets ferroviaires des années 1960. Elle fait le tour des salons, des expos et a créé une Eurl pour pouvoir facturer ses ventes, acheter des jouets et payer les stands qu'elle loue sur les salons. Elle est aussi présidente du club des amateurs de trains électriques de sa ville et correspondante du magazine «La Vie du Rail» pour le département du Rhône.

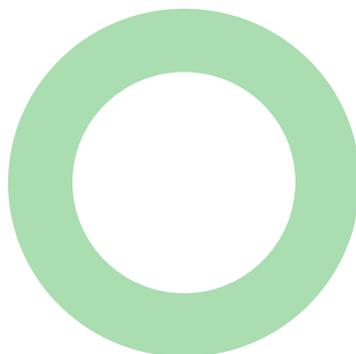
Ce type de senior entrepreneur est dans une logique de réalisation de soi. Passionné par un sujet, il voit dans la création d'entreprise, majoritairement à travers l'auto-entreprise, le moyen de satisfaire sa passion, de lui donner un cadre plus sérieux. Cette approche s'inscrit dans une logique de complémentarité, tant sur le plan financier, qui n'est pas à la source de sa motivation, qu'en termes de disponibilité.

Le senior entrepreneur passionné va interagir avec d'autres personnes, sans distinction d'âge, tout aussi motivées par le sujet concerné.

Le senior entrepreneur impulsif

Portrait : Après sa retraite, Saïd s'est installé dans un petit village médiéval d'Ardèche dans une ancienne ferme. Il a retrouvé, par hasard, 30 cahiers manuscrits d'un ancien propriétaire des lieux. Convaincu de l'intérêt pour le patrimoine culturel de ces notes, et ne trouvant pas un éditeur pour les publier, il a monté sa propre maison d'édition. C'est lui qui, aidé de sa fille, a corrigé, tapé et fait imprimer le texte. Il a fait le tour des libraires du département pour leur proposer de déposer cinq exemplaires du livre dans leur magasin.

Le senior entrepreneur impulsif est un senior qui rencontre accidentellement une opportunité professionnelle ou personnelle et va se constituer en entreprise pour y répondre. Il ne se situe pas nécessairement dans une logique de long terme mais plutôt dans la réponse à une opportunité : distribution d'un produit acheté en grande quantité, vente d'objets de récupération... Il peut aussi vouloir donner un coup de main à l'un de ses enfants en l'aidant à faire connaître un projet, à éditer un livre ou à diffuser des créations. La création d'entreprise est, ici, une manière de donner un statut à une passion plutôt qu'à soi-même. ○



Conclusion

D'après les données exploitées, il s'avère que les seniors participent au dynamisme des effectifs de l'entrepreneuriat classique. En outre, les motifs gouvernant l'accès au non-salariat, quel que soit le régime entrepreneurial considéré, sont dominés par des facteurs ne répondant pas systématiquement à des contraintes économiques. Bien que ces dernières restent prégnantes pour une partie des seniors créateurs, l'exploitation d'un capital humain fondée sur l'expérience professionnelle et le maintien d'une activité dans des conditions choisies font parties des incitations qui tendent à émerger des analyses.

Parallèlement, les résultats des estimations montrent que, globalement, les seniors se distinguent des autres entrepreneurs, tant du point de vue de leurs caractéristiques socioéconomiques que de celles de leur cadre d'activité. Dans une certaine mesure, ils peuvent être assimilés à des entrepreneurs *lifestyle*.

Ces résultats constituent cependant une première approche d'un domaine de l'entrepreneuriat encore peu étudié. Les données mobilisées appellent des compléments qui autoriseraient la production d'estimations et d'analyses plus robustes et précises. En particulier, des données individuelles apportant des précisions sur les motivations et les conditions d'exercice seraient nécessaires pour formuler des typologies plus précises et repérer les moyens d'action pouvant encourager et valoriser l'activité entrepreneuriale des seniors.

Biographies

○ Stéphane Rapelli

Microéconomiste de formation et titulaire d'un doctorat es sciences économiques, Stéphane Rapelli est l'auteur de plusieurs études et recherches socioéconomiques dans les domaines du non-salariat et de la très petite entreprise.

Stéphane Rapelli est spécialisé dans l'analyse économique des spécificités des travailleurs indépendants et des petites entreprises. A ce titre, il intervient régulièrement pour le compte de plusieurs organismes, centres de recherches, observatoires...

○ Serge Guérin

Sociologue des questions liées aux seniors et à l'intérgénérationnel, Serge Guérin est spécialisé dans la sociologie du care et de l'accompagnement.

Professeur à l'ESG Management School, il enseigne en Master Politiques Gérontologiques à Sciences Po Paris. Il est aussi chercheur associé au Centre Edgar Morin (EHESS/CNRS).

Il est vice-président de l'Uniorpa (Union nationale des offices de retraités et personnes âgées), membre du Conseil Scientifique du Réseau francophone «Villes amies des aînés», membre du Conseil Scientifique de la société Hlm Les Ajoncs (Vannes) et membre du Conseil de suivi de la démarche «Ville amie des aînés» de Dijon.

Serge Guérin est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont :

La nouvelle société des seniors, Michalon, 2^{ème} édition, 2011

Le droit à la vulnérabilité (avec T Calvat), Michalon, 2011

De l'Etat Providence à l'état accompagnant, Michalon, 2010

Manager les quinquas, Editions d'Organisation, 2^{ème} édition, 2009

Prix du livre RH de l'année, Sciences Po-Le Monde

Vive les vieux !, Michalon, 2008

Le logement social face au vieillissement (dir), Documentation Française, 2008.

L'invention des seniors, Hachette Pluriel, 2007

Annexes

Annexe 1

Glossaire

Actifs occupés

Travailleurs ayant effectivement un emploi. Selon la norme du Bureau international du travail, les actifs occupés sont les personnes âgées d'au moins 15 ans (y compris les apprentis et les stagiaires rémunérés) ayant travaillé au minimum une heure au cours d'une semaine de référence. Il faut noter que la population active est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Auto-entrepreneurs

Entrepreneurs individuels bénéficiant d'un régime fiscal et social ultra-simplifié. Pour bénéficier de ce régime, l'activité ne doit pas générer un chiffre d'affaires excédant 81 500 € dans le cadre d'une activité commerciale, 32 600 € pour une activité de services.

Inactifs

Personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage. Cette catégorie statistique regroupe notamment les étudiants, les retraités, les personnes au foyer, etc.

Seniors

La notion de senior fait référence à une certaine ancienneté, que ce soit dans le cadre d'une activité professionnelle (les consultants juniors sont distingués des consultants seniors) ou dans le cycle de vie d'un individu.

Pour autant, il n'existe pas de définition officielle de la catégorie des seniors. Entre autres exemples, dans le droit du travail, le «CDD senior» concerne les personnes âgées de plus de 57 ans, alors que la «carte de réduction senior» dans les transports ferroviaires est accordée à partir de 60 ans. Si l'Union européenne retient l'âge de 55 ans comme passage à la catégorie des seniors, de nombreuses études de l'Insee s'intéressent aux personnes âgées de 50 ans et plus. Dans le cadre de la présente étude, nous avons privilégié cette dernière borne, car c'est à partir de cet âge que les données révèlent d'importantes mutations liées à l'âge dans le domaine du travail. 

Le marché de l'emploi des seniors

« *La cessation précoce d'activité des seniors, c'est notre impossible pari, c'est notre mensonge à la jeunesse, c'est le point caché de notre consensus social.* » Cette phrase d'introduction du Rapport sur l'emploi et les seniors en France produit par d'Autume, Betbeze et Hairault (2006) résume efficacement un des écueils majeurs du marché de l'emploi. Durant plusieurs décennies, les actifs seniors ont été incités à quitter l'emploi dans le but d'assurer une place aux jeunes générations. Cette stratégie se heurte aujourd'hui à des effets plutôt négatifs. D'une part, le taux de chômage des jeunes actifs reste particulièrement préoccupant et, d'autre part, la mise en retrait des travailleurs âgés contribue à l'alourdissement de la dette sociale. Dans ce domaine, l'amorce d'un inversement de tendance par l'allongement de la durée de cotisation aux régimes de retraite a été institué. Néanmoins, cette stratégie ne peut aboutir qu'à la condition d'un maintien des seniors dans l'emploi, sous peine de ne parvenir qu'à un simple transfert de charge du système de retraite vers les autres branches de la Sécurité sociale (assurance chômage et maladie).

Dans ce cadre, il semble que l'entrepreneuriat constitue une piste de réflexion méritant une réelle attention. En effet, le sommet de la pyramide des âges des entrepreneurs est proportionnellement plus épais que celui des salariés. Les entrepreneurs ont tendance à rester plus longtemps en activité et, depuis une dizaine d'années, leurs rangs sont renforcés par l'arrivée de travailleurs âgés faisant le choix du non-salariat. Préalablement à la mise en perspective des caractéristiques de ces seniors entrepreneurs et des tendances dont ils sont à l'origine, les enjeux et les limites de l'emploi des travailleurs appartenant aux classes d'âge élevées sont analysés.

Une retraite en perpétuelle évolution

Depuis l'ordonnance Auroux² qui, en 1982, a abaissé l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans pour 150 trimestres de cotisations, l'emploi des seniors est devenu un thème économique majeur. À l'époque, dans un contexte marqué par une croissance continue du taux de chômage, l'objectif était de préserver l'emploi des salariés dans la force de l'âge en stimulant la sortie des plus anciens du marché du travail³. Pendant plus de 20 ans, de nombreux dispositifs, à l'image de la cessation progressive d'activité ou de la dispense de recherche d'emploi, ont été régulièrement déployés pour renforcer les incitations au départ (Brun-Schammé & Janod, 2007).

Mais, dès le début des années 1990, la soutenabilité à long terme des principaux régimes de retraite s'avère menacée. Les paramètres sont à la fois économiques et démographiques. Il s'agit notamment de la persistance de l'accroissement du chômage accompagnée de performances économiques nationales moindres, de la progression de l'espérance de vie et du recul inquiétant du taux de fécondité. En d'autres termes, conscience est prise que l'augmentation des volumes et de la durée des pensions versées n'est plus en adéquation avec les sources de financement potentielles qui tendent mécaniquement à s'amoinrir.

Une espérance de vie croissante

En 1975, les hommes avaient une espérance de vie de 69 ans dont 14,4 % passés à la retraite (76,8 ans et 12,4 % pour les femmes) (Tableau 5). L'espérance de vie a fortement évolué et la part de la durée de la retraite n'a cessé de croître. En 1993, elle représentait ainsi 21,4 % de l'espérance de vie des hommes et 20,2 % de celle des femmes.

La décomposition de l'espérance de vie à la naissance rappelle d'ailleurs que la position des femmes dans l'emploi a drastiquement évolué. Ce phénomène se lit notamment au travers de l'amenuisement remarquable de l'espérance d'inactivité concomitante à la croissance de l'espérance de vie passée en emploi. Incidemment, ces changements se sont accompagnés d'un repositionnement statutaire marqué vis-à-vis de la retraite dans la mesure où sa place a plus que doublé dans l'espérance de vie des femmes depuis 1975. En 2011, elles peuvent espérer passer 26,9 % de leur vie à la retraite. Le différentiel d'espérance de vie restant marqué en défaveur des hommes, la progression de la part détenue par la retraite est, pour eux, moins importante : elle atteint 22,7 % en 2011.

(2) Ordonnance n°82-270 du 26 mars 1982 relative à l'abaissement de l'âge de la retraite des assurés du régime général et de régime des assurances sociales agricoles.

(3) Cette stratégie a été déployée tout en retardant l'entrée des plus jeunes par le biais de l'allongement de la scolarité.

Tableau 5 : Décomposition de l'espérance de vie à la naissance (années)

		Espérance de vie	Enfance scolaire	Emploi	Chômage	Inactivité	Retraite
Hommes	1975	69,0	18,9	37,3	1,0	1,9	9,9
	1983	70,7	19,6	33,9	2,2	2,2	12,9
	1993	73,3	21,4	30,4	3,2	2,6	15,7
	2003	75,9	20,4	33,4	2,8	2,2	17,1
	2011	78,4	20,9	34,0	3,3	2,4	17,8
Femmes	1975	76,8	19,1	23,8	1,3	23,1	9,6
	1983	78,8	20,1	24,0	2,7	19,5	12,6
	1993	81,4	22,0	24,2	3,6	15,1	16,5
	2003	83,0	21,1	27,5	2,9	9,4	22,1
	2011	85,0	21,1	29,6	3,2	8,2	22,9

Champ : France métropolitaine, activité au sens du BIT.

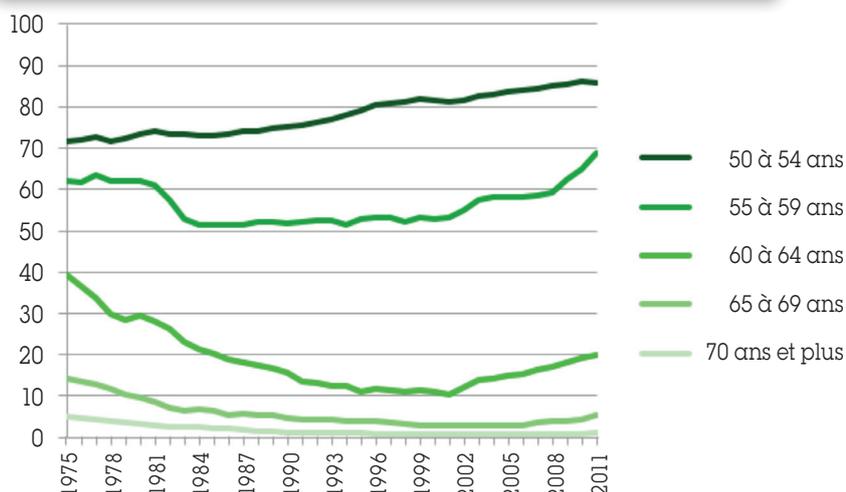
Lecture : en 2011, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 85 ans dont 22,9 ans de retraite.

Note : la méthode de calcul des espérances effectives à la naissance est celle proposée par Marchand, Minni et Thélot (2000). Les répartitions par âges détaillés sont pondérées par les quotients de survie correspondant. Pour les années antérieures à 2003, par convention, l'inactivité recouvre aussi le service national. Les espérances effectives sont des données transversales qui synthétisent pour chaque année considérée les tendances instantanées.

Sources : Marchand, Minni et Thélot (2000), Insee (2012a; 2012b; 2012c).

Dans ce cadre, pour tenter de minorer l'accroissement des dépenses des régimes de retraite, trois stratégies sont envisagées dès le début des années 1990 : un ajustement à la baisse des pensions, un alourdissement des cotisations et un allongement de la vie professionnelle. Afin de ménager le niveau de revenu des retraités et de ne pas grever de manière trop importante le travail, la réforme de 1993 privilégiera principalement la piste d'un recul progressif de l'âge de la liquidation des droits à la retraite. Force est de constater que l'activité professionnelle a alors eu tendance à gagner du terrain dans l'espérance vie à la naissance (Tableau 5). En outre, le taux d'activité des classes d'âges comprises entre 50 et 64 ans s'est tendanciellement orienté à la hausse, ou pour le moins maintenu (Figure 3). Dix ans plus tard, avec la réforme de 2003, un renforcement des incitations au maintien en activité des classes d'âge élevé (60 ans et plus) a été recherché. La logique d'une indexation de la durée de cotisation sur l'espérance de vie, la mise en place des surcotes et les restrictions faites à l'accès aux dispositifs de préretraite sont révélatrices de cet objectif. Ces ajustements ont vraisemblablement contribué à l'amélioration sensible des taux d'activité constatés à partir de 2003 (Minni, 2012). Pour autant, il convient de se garder d'un optimisme démesuré à la lecture de ces proportions. De fait, le taux d'activité rend compte de la proportion d'individus effectivement présents sur le marché du travail, quelle que soit leur situation. En d'autres termes, les chômeurs comme les personnes en emploi sont prises en compte.

Figure 3: Taux d'activité des classes d'âge élevé (%)



Champ : France métropolitaine, activité au sens du BIT.

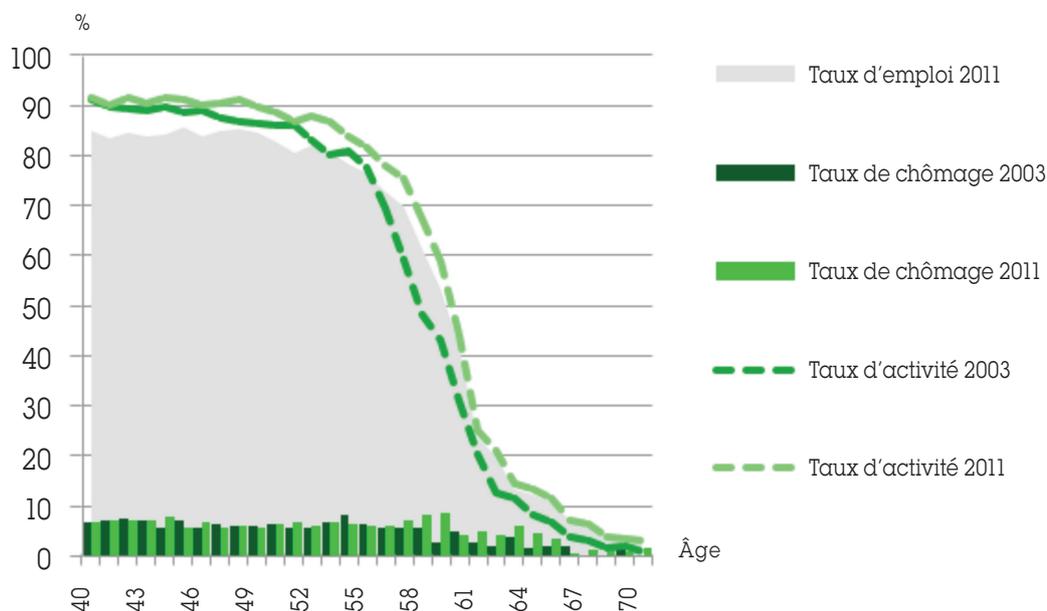
Lecture : en 2011, le taux d'activité (proportion de personnes en emploi et au chômage) de la classe d'âge 55 - 59 ans atteint 68,8 %.

Sources : Insee (2012b; 2013b).

Pour certaines classes d'âge, cette nuance est particulièrement importante. Ainsi, 23,4 % des personnes âgées de 60 à 64 ans sont actives, mais 7,1 % d'entre elles sont au chômage (Insee, 2012b). Cette configuration implique que 77,7 % des individus de cette classe d'âge sont inactifs – retraités et situations équivalentes – ou privés d'emploi. Or, si le taux d'activité de la classe d'âge a été multiplié par 1,4 entre 2003 et 2011, il s'avère que son taux de chômage a été multiplié par 1,3 dans le même temps. Une partie de la progression du taux d'activité des classes d'âge élevé est donc mécaniquement engendrée par un accroissement du nombre de chômeurs (Figure 3). Toutefois, ces derniers ne représentent qu'un très faible effectif au sein des classes concernées⁴ et les taux de chômage observés à partir de 55 ans restent relativement plus modestes que ceux prévalant pour les plus jeunes. Il convient de rappeler qu'au sein des actifs âgés de 25 à 29 ans, ce taux atteint 21,9 %.

À un niveau d'observation plus fin, la décomposition du taux d'activité par tranches d'âge annuelles montre que s'il tend à se maintenir à un niveau assez élevé jusqu'à 55 ans, il est inférieur au seuil de 80 % dès 56 ans et diminue ensuite très rapidement. La distribution des taux d'emploi se conforme logiquement à un schéma similaire. Elle subit une inflexion à partir de 53 ans, passant de 80,8 % à 78,3 % puis régresse très rapidement à partir de 56 ans (Figure 4). Or, comme l'analysent d'Autume, Betbeze et Hairault (2006), la chute du taux d'emploi à partir de 60 ans paraît naturelle en raison du cadre légal encadrant l'âge minimal légal de liquidation des retraites. En retour, la faiblesse des taux d'emploi et de chômage caractérisant la classe des 55 – 59 ans suggère que le retrait effectif du marché du travail est antérieur à un accès de plein droit à la retraite.

Figure 4 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi par âge (%)



(4) Les chômeurs représentent 1,1 % des effectifs totaux de la classe d'âge pour les 60 – 64 ans.

Un taux d'employabilité préoccupant

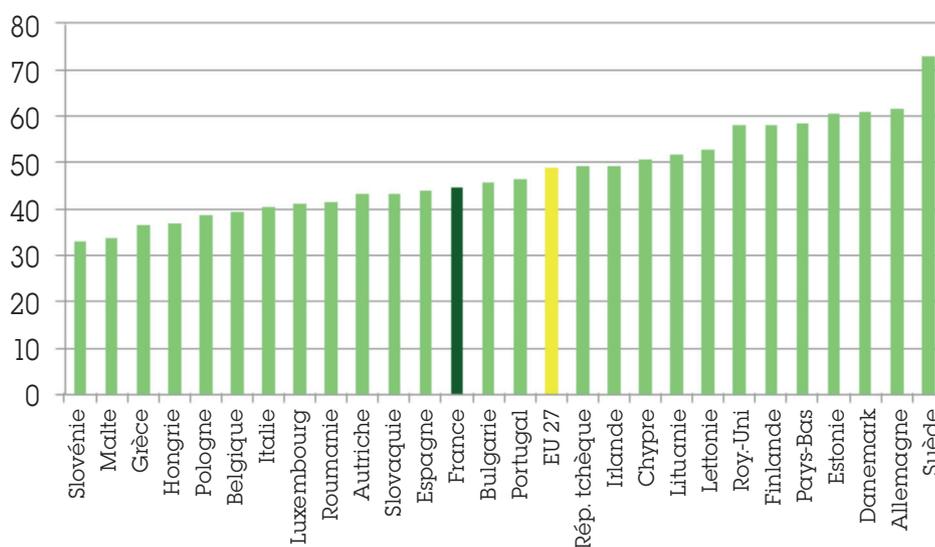
Dans l'ensemble, malgré l'amélioration sensible des taux d'emploi depuis 2003, cette configuration reste préoccupante. En effet, dans les révisions de la stratégie européenne de l'emploi, le Conseil européen réuni à Stockholm en 2001 avait fixé pour objectif un taux moyen d'emploi de 50 % pour les personnes âgées de 55 à 64 ans à l'horizon 2010. Or, en 2012, la France n'a toujours pas atteint cet objectif, son taux pour cette classe d'âge s'élevant à 47,9 %. Bien que près des deux tiers de l'ensemble des 27 États membres n'aient pas atteint le seuil des 50 %, la France reste très en retard par rapport à des pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Les taux observés sont empreints d'une hétérogénéité assez importante – l'écart-type est de 9,8 années – reflétant la diversité des structures économiques, sociales et juridiques des pays membres. Dans le cas de la France, la faiblesse relative du taux d'emploi des classes d'âge élevé est généralement analysée au regard d'effets désincitatifs jouant sur la demande comme l'offre de travail.

Du côté de la demande, c'est-à-dire des employeurs, l'argument régulièrement mis en avant est articulé autour d'une productivité décroissante des travailleurs âgés et, corrélativement, d'un coût salarial trop élevé. Selon les études recensées par Brun-Schammé et Janod (2007), cette décroissance n'est pas étayée empiriquement. De fait, si la productivité effective du travail reste difficilement observable, les approximations réalisées plaident plutôt en faveur d'une croissance jusqu'à la quarantaine puis à une stabilité au-delà. De ce point de vue, la sous-productivité relative des travailleurs âgés participe sans conteste de la perpétuation de stéréotypes intergénérationnels sans doute infondés (Burnay, 2011).

Pour autant, ce type d'*a priori* profondément ancré est susceptible d'induire des effets psychosociaux contraignant fortement la demande. Dans ce cadre, l'horizon d'activité – le temps qui sépare un travailleur de son départ effectif à la retraite – semble jouer un rôle prégnant (d'Autume, Betbeze, & Hairault, 2006; Aubert, 2012a). Plus cet horizon se rapproche, plus le coût d'opportunité de l'emploi tenu par un senior s'accroît. Schématiquement, le retour sur investissement des coûts d'embauche d'un travailleur âgé est d'autant plus faible que la date de son départ à la retraite approche. Il en va d'ailleurs de même pour la formation, ce principe pouvant justifier de la rareté de l'accès à la formation continue pour les seniors. Il faut rappeler que les travailleurs âgés de 25 à 29 ans accèdent près de deux fois plus souvent aux dispositifs de formation que ceux âgés de 55 à 59 ans (Insee, 2012b). De plus, en cas de conjoncture dégradée, il peut sembler opportun de licencier en priorité les seniors qui, dans l'absolu, auraient dû être remplacés à plus ou moins court terme par une main-d'œuvre plus jeune.

Figure 5 : Taux d'emploi des européens de 55 à 64 ans (%)



Champ : Union européenne (27 pays), activité au sens du BIT.
Lecture : en 2012, le taux d'emploi moyen des personnes âgées de 55 à 64 ans au sein des 27 pays de l'Union européenne atteint 48,9 %.
Source : Eurostat (2013).

Du côté de l'offre – c'est-à-dire des travailleurs eux-mêmes – l'effet horizon se traduirait par une perte de motivation et un arbitrage en faveur du retrait du monde du travail. Traditionnellement, cette hypothèse reposait sur l'observation de la faiblesse relative du taux de chômage caractérisant les classes d'âge comprises 50 et 60 ans. Avant l'âge du départ effectif à la retraite, les dispositifs de préretraite permettaient aux travailleurs de se retirer du marché du travail sans porter atteinte à leur pension future. Dans ce cadre, les taux de chômage sensiblement plus élevés observés en 2011 pourraient être directement engendrés par la disparition des dispositifs publics de préretraite. En revanche, comme le souligne Aubert (2012a), il est probable que les « *préretraites-maison* » – financées par les employeurs – continuent d'absorber une partie de la main-d'œuvre d'âge élevé. Mais, ces dispositifs s'avèrent mal connus et leur importance reste difficilement quantifiable.

Globalement, si l'effet horizon d'activité ouvre de nombreuses pistes explicatives à la faiblesse de l'emploi rencontrée par les plus de 50 ans, les preuves empiriques permettant de juger de leur portée restent parcellaires et souffrent de la rareté des données exploitables. Tout au plus, les travaux économétriques confirment une incidence mécanique des modalités d'ouverture des droits à la retraite (Aubert, 2012a). Il n'est donc pas surprenant que l'idée de comportements formatés de longue date par les politiques de l'emploi et les dispositifs de retrait de la main-d'œuvre âgée du marché du travail soit largement diffusée. Cet argument, dont Brun-Schammé et Janod (2007) se font l'écho, n'est d'ailleurs pas sans rappeler la nature éminemment sociale de l'âge défendue par Ennuyer (2011) et la notion de comportements d'âge déterminés a priori. Même s'il est qualifié de senior, le travailleur âgé est avant tout assimilé à un vieux travailleur, quelles que soient ses aptitudes au travail.

Toutefois, les statistiques portant sur les forces de travail laissent à penser qu'un âge avancé n'est pas nécessairement incompatible avec une activité professionnelle. ○

Annexe 3

L'évolution de l'entrepreneuriat en France

Jusque dans les années 1990, le vieillissement de la population entrepreneuriale pouvait s'expliquer par l'amenuisement séculaire des effectifs du non salariat au profit du salariat. Pour mémoire, la part des non-salariés au sein des actifs occupés est passée de 43,9 % en 1901 à 10,8 % en 1997 (Marchand, 1998). Plusieurs éléments ont pu décourager les jeunes générations de tenter l'aventure entrepreneuriale par rapport au statut salarié : une couverture sociale obligatoire plus ténue, une sécurité de l'emploi pour le moins volatile, des risques patrimoniaux accrus et/ou une emprise conséquente de la vie professionnelle sur la vie privée. La prévalence relative des classes d'âge élevé était alors assimilable à l'un des symptômes de la déliquescence d'une catégorie de travailleurs au statut comparativement moins attractif face au salariat triomphant (Gresle, 1981).

Avec un retard certain par rapport aux autres pays, notamment anglo-saxons, l'entrepreneuriat français connaît pourtant un tournant au début des années 2000. L'évolution est tout d'abord de nature conceptuelle. Prenant conscience d'un potentiel économique trop longtemps ignoré, les décideurs politiques comme les chercheurs accordent enfin une réelle attention à l'entrepreneuriat et au non-salariat. Le plaidoyer du Professeur Marchesnay (2003) en faveur des très petites entreprises participe de cette prise de conscience à une époque où « *la recherche en sciences sociales (notamment en sciences de gestion) ignore superbement ce type, pourtant dominant, d'organisation* ».

De nouveaux moyens pour comprendre

Les années 90 sont marquées par une amélioration notable des statistiques produites. La population des entrepreneurs est mieux cernée (Missègue, 1998) et les déterminants de l'entrée dans le non-salariat commencent à être éprouvés économétriquement (Laferrère, 1998; Toulemon, 1998). Un accès tardif au non-salariat, après l'exercice d'une activité salariée, permet alors d'expliquer en partie la déformation de la pyramide des âges des entrepreneurs. L'âge moyen d'installation dans les secteurs non-agricoles s'établit à 35 ans (Amar & Favre, 2009). Pour autant, la longévité professionnelle des entrepreneurs relativement aux travailleurs salariés reste un thème trop peu analysé et difficilement analysable sur la base des données disponibles au niveau national.

Les années 2000 marquent aussi un tournant dans la conception politique de l'entrepreneuriat. Sous l'impulsion du Conseil européen qui, en mars 2001, a défini une stratégie européenne de l'emploi largement articulée autour de la promotion de l'entrepreneuriat (Rapelli, Les travailleurs indépendants européens : bilans et conjectures, 2006), le législateur français a produit toute une série de lois à partir de 2003. Ces dernières avaient pour ambition de faire « souffler l'esprit d'entreprise » en favorisant la création (régime de la micro-entreprise, SARL à 1 €, régime de l'auto-entrepreneur) et la durabilité des entreprises (mesures en faveur de la pérennité, de la transmission et de la croissance des PME, statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée).

Si ces dispositifs ont rencontré un succès inégal, ils ont sans aucun doute effectivement favorisé un renouveau de l'entrepreneuriat ou, pour le moins, l'ont accompagné efficacement. Selon les données de l'Insee (2012a; 2012b), les effectifs entrepreneuriaux hors aides familiaux ont progressé de 13,7 % entre 2003 et 2011, alors que, sur la même période, les effectifs salariés se sont accrus de 3,4 % seulement.

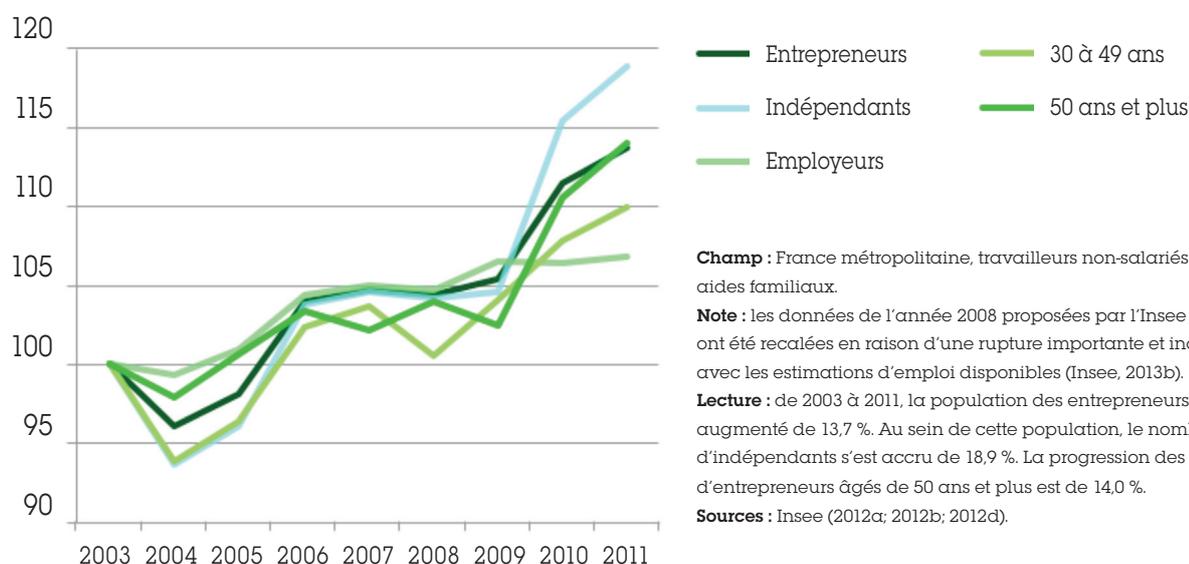
Comprendre la place des seniors dans l'entrepreneuriat

La décomposition la croissance de l'entrepreneuriat par le prisme des classes d'âge, d'une part, et des positions dans l'entrepreneuriat, d'autre part, fait émerger quelques phénomènes notables.

Selon la position dans l'entrepreneuriat

De 2003 à 2011, la population des entrepreneurs âgés de 50 ans et plus tend à s'accroître plus rapidement que la classe d'âge des 30 - 49 ans (Figure 2). L'observation est peu surprenante au regard de la prégnance des classes d'âge élevé mise en perspective plus haut. Il faut toutefois souligner que l'accroissement des effectifs de plus de 50 ans s'intensifie à partir de 2009. Cette inflexion prend une dimension particulière, puisqu'elle est concomitante à une accélération prononcée de la croissance des effectifs d'indépendants relativement à la variation de la population des employeurs. Cette accélération est en partie justifiable par la montée en charge du régime d'auto-entrepreneur : 328 100 auto-entreprises ont été créées en 2009, soit plus de la moitié des créations de l'année. Les volumes d'inscriptions au régime sont restés élevés aux cours des années suivantes⁵ et ont principalement été le fait d'individus âgés de moins de 30 ans ou de 60 et plus (Domens & Pignier, 2012; Deprost, Laffon, & Imbaud, 2013).

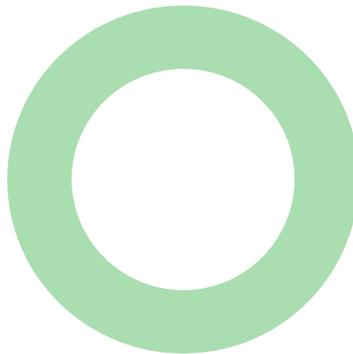
Figure 2 : Évolutions de quelques composantes de la population entrepreneuriale (base 100 en 2003)



(5) Même si les entreprises économiquement actives s'avèrent minoritaires (48 %).

Selon l'âge

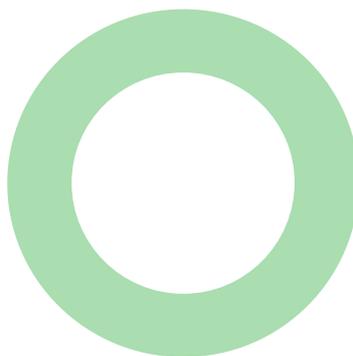
Il est saisissant de relever qu'au sein de la catégorie des 55 - 64 ans, une dichotomie marquée apparaît lorsque la limite de la soixantaine est considérée. Ainsi, la classe des 55 - 59 ans contribue très marginalement à la croissance globale du nombre d'entrepreneurs, quelle que soit la sous-période étudiée. En contrepartie, l'accroissement des effectifs de la classe des 60 - 64 ans joue un rôle notable. En d'autres termes, une des principales sources de progression des effectifs entrepreneuriaux réside dans la classe d'âge à laquelle appartiennent les individus ayant atteint l'âge légal de la liquidation de la retraite. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que sur la période 2008 - 2011, la classe des plus de 65 ans est, elle aussi, devenue un vecteur de dynamisme démographique entrepreneurial. ○



Bibliographie

- **Amar, M., & Favre, F. (2009).** *Les revenus d'activité des indépendants*. Paris : Insee.
- **Aubert, P. (2012a).** Impacts directs et indirects des systèmes de retraite sur l'emploi des seniors : résultats récents. *Revue Française des Affaires Sociales*, 2012/4(4), pp. 14-29.
- **Aubert, P. (2012b).** L'«effet horizon» : de quoi parle-t-on ? *Revue française des affaires sociales*, 2012/4(4), pp. 41-51.
- **Barruel, F., Penaud, N., & Thomas, S. (2012a).** Créations et créateurs d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur - Enquête auto-entrepreneurs 2010. *Insee Résultats, Série Économie*(57).
- **Barruel, F., Penaud, N., & Thomas, S. (2012b).** Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2010 : profil du créateur. *Insee Résultats - Série Économie*(58).
- **Barruel, F., Thomas, S., Darriné, S., & Mariotte, H. (2012).** Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime. *Insee Première*(1388), pp. 1-4.
- **Bourguiba, M., Maaloui, A., & Safrrou, I. (2011).** Entrepreneurial intention among seniors : An application to French entrepreneurs. *56th Annual ICSB World Conference*. Stockholm : International Council on Small business and entrepreneurship.
- **Bras, M.-A., Lahi, G., & de Plazaola, J.-P. (2013).** *Tableaux de l'économie française*. Paris : Insee.
- **Brasseur, M. (2012).** L'entrepreneuriat des seniors comme quête existentielle. *Revue Française de Gestion*, 38(227), pp. 81-94.
- **Brun-Schammé, A., & Janod, V. (2007).** Emploi des seniors : bilan et perspectives. *Revue Française d'Économie*, 22(2), pp. 81-102.
- **Burnay, N. (2011).** La cohabitation intergénérationnelle en entreprise : des stéréotypes prégnants à l'égard des seniors. *Communication et Organisation*, 2011/2(40), 71-86.
- **d'Autume, A., Betbeze, J.-P., & Hairault, J.-O. (2006).** *Les seniors et l'emploi en France*. Conseil d'Analyse Économique. Paris : La Documentation Française.
- **Deprost, P., Laffon, P., & Imbaud, D. (2013).** *Évaluation du régime de l'auto-entrepreneur*. Paris : Inspection générale des affaires sociales et Inspection générale des finances.
- **Domens, J., & Pignier, J. (2012).** Auto-entrepreneurs. *Insee Première*(1414), pp. 1-4.
- **Ennuyer, B. (2011).** À quel âge est-on vieux ? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus. *Gérontologie et Société*, 2011/3(138), pp. 127-142.
- **Eurostat. (2013).** Population, activity and inactivity - annual averages. *Base de données Eurostat*. Bruxelles, Consultée le 12/04/2013 : epp.eurostat.ec.europa.eu.
- **Evans, D. S., & Jovanovic, B. (1989).** An estimated model of entrepreneurial choice under liquidity constraints. *The Journal of Political Economy*, 97(4), pp. 808-827.
- **Evans, D. S., & Leighton, L. S. (1989).** Some empirical aspects of entrepreneurship. *The American Economic Review*, 79(3), pp. 519-535.
- **Gartner, W. B. (1990).** What are we talking about when we talk about entrepreneurship ? *Journal of Business Venturing*, 5(1), pp. 15-28.
- **Gresle, F. (1981).** L'indépendance professionnelle : actualité et portée du concept dans le cas français. *Revue Française de Sociologie*, 22(4), pp. 483-501.
- **Insee. (2011).** Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2009 : la génération 2006 trois ans après. *Fichiers détail, Base de données Insee*. Consultée le 15/03/2013 : www.insee.fr.
- **Insee. (2012a).** Enquête emploi en continu 2003. *Base de données Insee*. Paris, Consultée le 25/03/2012 : www.insee.fr.
- **Insee. (2012b).** Enquête emploi en continu 2011. *Base de données Insee*. Paris, Consultée le 225/03/2012 : www.insee.fr.
- **Insee. (2012c).** Statistiques de l'état civil et estimations de population. *Base de données Insee*. Paris, Consultée le 25/03/2013 : www.insee.fr.
- **Insee. (2012d).** Enquêtes emploi en continu 2004 - 2010. *Bases de données Insee*. Paris, Consultées le 29/03/2013 : www.insee.fr.

- **Insee. (2013a)**. Estimation de population : projections de population 2007-2060. *Base de données Insee*. Paris, Consultée le 27/02/2012 : www.insee.fr.
- **Insee. (2013b)**. Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2012. *Bases de données Insee*. Paris, Consultée le 21 mars 2013 : www.insee.fr.
- **Kautonen, T. (2008)**. Understanding the older entrepreneur : comparing third age and prime age entrepreneurs in Finland. *International Journal of Business Science and Applied Management*, 3(3), pp. 4-13.
- **Laferrère, A. (1998)**. Devenir travailleur indépendant. *Économie et Statistique*(319-320), pp. 13-28.
- **Légaré, J. (2001)**. Conséquences économiques, sociales et culturelles du vieillissement de la population. Dans G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch, *Démographie : analyse et synthèse* (Vol. 6, pp. 117-135). Paris : Ined.
- **Marchand, O. (1998)**. Salariat et non-salariat dans une perspective historique. *Économie et Statistique*(319-320), pp. 3-11.
- **Marchand, O., Minni, C., & Thélot, C. (2000)**. La durée de vie active : un siècle d'évolution 1896-1997, projection jusqu'en 2050. *Les Dossiers de la DARES*(6/99), pp. 7-79.
- **Marchesnay, M. (2003)**. La petite entreprise : sortir de l'ignorance. *Revue Française de Gestion*, 2003/3(144), pp. 107-118.
- **Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. (2013)**. *Projet de loi de financement de la Sécurité sociale - Annexe 1 : programmes de qualité et d'efficacité retraites*. Paris : Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.
- **Minni, C. (2012)**. Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011. *Dares Analyses*(049), pp. 1-15.
- **Missègue, N. (1998)**. L'activité des couples d'indépendants et de salariés. *Économie et Statistique*(319-320), pp. 89-111.
- **Piatecki, C., Ferrier, O., & Ulmann, P. (1997)**. *Les travailleurs indépendants*. Paris : Economica.
- **Rapelli, S. (2006)**. Les travailleurs indépendants européens : bilans et conjectures. *La Lettre de l'Observatoire Alptis*(22), pp. 1-11.
- **Rapelli, S. (2012)**. *La nature socioéconomique des travailleurs indépendants*. Sarrebruck : Éditions Universitaires Européennes.
- **Ritsilä, J., & Tervo, H. (2002)**. Effects of unemployment on new firm formation : micro-level panel data evidence from Finland. *Small Business Economics*, 19(1), pp. 31-40.
- **Singh, G., & DeNoble, A. (2003)**. Early retirees as the next generation of entrepreneurs. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 27(3), pp. 207-226.
- **Storey, D. J. (1991)**. The birth of new firms - Does unemployment matter ? A review of the evidence. *Small Business Economics*, 3(3), pp. 167-178.
- **Tornikoski, E. T., Kautonen, T., & Le Loarne, S. (2012)**. Le rôle de l'âge dans l'intention entrepreneuriale. *Revue Française de Gestion*, 38(227), pp. 95-109.
- **Toulemon, L. (1998)**. Situation professionnelle et comportements familiaux des indépendants. *Économie et Statistique*(319-320), pp. 29-51.
- **Vivarelli, M. (1991)**. The birth of new enterprises. *Small Business Economics*, 3(3), pp. 215-223.
- **Weber, P., & Schaper, M. (2003)**. Understanding the grey entrepreneur : a review of the literature. *16th Annual Conference of Small Enterprise Association of Australia and New Zealand* (pp. 1-15). Ballarat : Université de Ballarat.





**Observatoire Alptis
de la protection sociale**
- 12, rue Clapeyron -
75379 Paris cedex 08

Publication éditée par
L'OBSERVATOIRE ALPTIS DE LA PROTECTION SOCIALE
www.observatoire-alptis.org